

# **Rapport financier consolidé**

## **Exercice terminé le 31 décembre 2022**

Ville de Saguenay | 94068 |

## ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Christine Tremblay, CPA, atteste la véracité du Rapport financier consolidé de Ville de Saguenay pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022.

[Originale signée]

Signature \_\_\_\_\_ Date 9 mai 2023

# Table des matières

## États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	8
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	31
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	32
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	33
Situation financière par organismes	34
Charges par objets	35
Fonds local d'investissement	36
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	38
Excédent (déficit) accumulé	39
Avantages sociaux futurs	43

## Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	52
Analyse des charges consolidées	64

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil municipal de  
Ville de Saguenay

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés (ci-après les « états financiers ») de la Ville de Saguenay (ci-après « la Ville »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2022 et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les autres renseignements complémentaires.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2022 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Observations - informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S15 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la ville à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

[Original signé par]

Jean Morissette, CPA auditeur, permis de comptabilité publique numéro A122600  
Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L.  
Ville de Saguenay, le 9 mai 2023

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

		Budget	Réalizations	
		2022	2022	2021 Redressé note 23
<b>Revenus</b>				
Taxes	1	257 692 940	263 081 439	257 867 365
Compensations tenant lieu de taxes	2	30 467 440	30 612 368	28 501 202
Quotes-parts	3			
Transferts	4	38 653 792	60 603 959	39 102 551
Services rendus	5	65 368 983	68 890 662	61 466 676
Imposition de droits	6	6 644 000	10 914 540	11 100 564
Amendes et pénalités	7	4 425 000	5 106 832	3 966 772
Revenus de placements de portefeuille	8		(73 527)	40 944
Autres revenus d'intérêts	9	2 460 000	6 837 604	3 343 785
Autres revenus	10	3 994 623	5 910 544	6 346 918
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	409 706 778	451 884 421	411 736 777
<b>Charges</b>				
Administration générale	14	38 903 958	35 643 540	36 353 648
Sécurité publique	15	64 430 978	67 659 768	63 803 261
Transport	16	100 703 160	106 078 484	95 451 354
Hygiène du milieu	17	58 921 823	60 961 868	57 621 653
Santé et bien-être	18	1 747 601	1 622 408	3 280 519
Aménagement, urbanisme et développement	19	25 982 010	33 466 636	30 764 827
Loisirs et culture	20	61 056 646	63 515 320	62 092 490
Réseau d'électricité	21	40 406 832	42 086 424	39 291 704
Frais de financement	22	19 418 935	18 670 174	19 504 764
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	411 571 943	429 704 622	408 164 220
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	25	(1 865 165)	22 179 799	3 572 557
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		744 519 697	740 947 140
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			
Solde redressé	28		744 519 697	740 947 140
<b>Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice</b>	29		766 699 496	744 519 697

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.**

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2022**

		2022	2021 Redressé note 23
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	129 188 955	131 404 857
Débiteurs (note 5)	2	143 410 187	128 832 584
Prêts (note 6)	3	2 641 990	4 435 586
Placements de portefeuille (note 7)	4	75 000	75 000
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6		
Autres actifs financiers (note 9)	7		
	8	275 316 132	264 748 027
<b>PASSIFS</b>			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 10)	10	13 147 167	7 955 500
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	87 770 181	68 527 324
Revenus reportés (note 12)	12	53 439 729	38 302 705
Dette à long terme (note 13)	13	604 805 571	587 214 099
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14	59 615 000	62 319 500
Autres passifs (note 14)	15	125 000	125 000
	16	818 902 648	764 444 128
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	17	(543 586 516)	(499 696 101)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	1 298 050 333	1 233 032 733
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	4 448 985	4 636 711
Stocks de fournitures	20	5 943 438	4 884 071
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	1 843 256	1 662 283
	23	1 310 286 012	1 244 215 798
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>	24	766 699 496	744 519 697
Obligations contractuelles (note 19)			
Droits contractuels (note 20)			
Passifs éventuels (note 21)			
Actifs éventuels (note 22)			

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

		<b>Budget</b>	<b>Réalisations</b>	
		<b>2022</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	(1 865 165)	22 179 799	3 572 557
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (	83 996 293)(	136 905 361)(	97 463 889)
Produit de cession	3		1 875 253	1 188 088
Amortissement	4	70 022 348	71 310 940	70 232 176
(Gain) perte sur cession	5		(1 298 432)	(688 578)
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	(13 973 945)	(65 017 600)	(26 732 203)
Variation des propriétés destinées à la revente	9		187 726	94 276
Variation des stocks de fournitures	10		(1 059 367)	(244 046)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(180 973)	43 941
	13		(1 052 614)	(105 829)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
<b>Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)</b>	16	(15 839 110)	(43 890 415)	(23 265 475)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(499 696 101)	(476 430 626)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(499 696 101)	(476 430 626)
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	21		(543 586 516)	(499 696 101)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

		2022	2021 Redressé note 23
<b>Activités de fonctionnement</b>			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	22 179 799	3 572 557
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	71 310 940	70 232 176
Autres			
▪ (Gain) perte sur cession	3	(1 298 432)	(688 578)
▪ Réduction de valeur	4	3 487 440	2 765 088
	5	95 679 747	75 881 243
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	(14 577 603)	7 649 061
Autres actifs financiers	7		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	8	19 242 857	282 429
Revenus reportés	9	15 137 024	4 801 592
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	(2 704 500)	969 300
Propriétés destinées à la revente	11	187 726	94 276
Stocks de fournitures	12	(1 059 367)	(244 046)
Autres actifs non financiers	13	(180 973)	43 941
	14	111 724 911	89 477 796
<b>Activités d'investissement</b>			
Acquisition d'immobilisations corporelles	15	(136 905 361)	(97 463 889)
Produit de cession des immobilisations corporelles	16	1 875 253	1 188 088
Acquisition d'actifs incorporels achetés	17	( )	( )
Produit de cession des actifs incorporels achetés	18		
	19	(135 030 108)	(96 275 801)
<b>Activités de placement</b>			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	20	(3 731 781)	(4 194 500)
Remboursement ou cession	21	2 037 937	1 266 875
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	22	( )	( )
Cession	23		
	24	(1 693 844)	(2 927 625)
<b>Activités de financement (note 4)</b>			
Émission de dettes à long terme	25	128 296 962	118 478 138
Remboursement de la dette à long terme	26	(110 622 021)	(91 728 267)
Variation nette des emprunts temporaires	27	5 191 667	1 435 500
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	28	(83 469)	(304 390)
Autres			
▪	29		
▪	30		
	31	22 783 139	27 880 981
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	32	(2 215 902)	18 155 351
Solde déjà établi	33	131 404 857	113 249 506
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	34		
Solde redressé	35	131 404 857	113 249 506
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)</b>	36	129 188 955	131 404 857

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**1. Statut de l'organisme municipal**

La Ville de Saguenay est un organisme municipal existant depuis le 18 février 2002 en vertu du décret 841-2001 du gouvernement du Québec, adopté en vertu de l'article 125,11 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q.c.0-9) et modifié par le décret 1474-2001.

La Ville est constituée des ex-municipalités suivantes : Chicoutimi, Jonquière, La Baie, Laterrière, Lac-Kénogami, Shipshaw et une partie de Canton Tremblay.

**2. Principales méthodes comptables**

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'utilisation de toutes autres sources de principes comptables généralement reconnues doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Celles-ci comprennent les pages S13, S14 et S23 qui portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la Ville excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

**A) Périmètre comptable et partenariats**

Les états financiers consolidés présentent les actifs, passifs, revenus et charges de la Ville de Saguenay. Ils incluent aussi les actifs, passifs, revenus et charges consolidés ligne par ligne, des organismes contrôlés faisant partie de son périmètre comptable. L'organisme contrôlé qui constitue une entreprise municipale en vertu des *Normes comptables canadiennes pour le secteur public* est présenté aux états financiers selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation.

**a) Périmètre comptable**

Le périmètre comptable de la Ville comprend les organismes périmunicipaux suivants en consolidation ligne par ligne :

- Conseil des arts de Saguenay
- Promotion Saguenay inc.
- Société de transport du Saguenay

**b) Partenariats**

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**B) Comptabilité d'exercice**

La comptabilisation des transactions aux livres de la Ville s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments présentés à titre d'actifs, de passifs, de revenus et de charges sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions.

**Estimations comptables**

La préparation des états financiers de l'organisme municipal, conformément aux *Normes comptables canadiennes pour le secteur public*, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Celles-ci ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

Les principales estimations comprennent la provision pour créances douteuses, la provision pour pertes sur prêts, la provision pour autres débiteurs pour le réseau électrique, la durée d'utilité des immobilisations, les provisions à l'égard des salaires et charges sociales, du passif au titre des frais d'assainissement des sites contaminés, des contestations d'évaluation, des réclamations en justice et les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs.

**C) Actifs**

S.O.

**a) Actifs financiers**

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de la Ville consiste à présenter, dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible ainsi que la marge de crédit servant à combler les déficits de caisse ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas un an ou rachetables en tout temps sans pénalité.

**Prêts**

Lors de l'évaluation initiale, les prêts sont évalués au coût (lequel correspond généralement au montant de trésorerie transféré), à l'exception des prêts assortis de conditions avantageuses importantes. Lorsque les conditions du prêt sont avantageuses à un point tel que, en substance, une partie ou la totalité de l'opération s'apparente davantage à une subvention qu'à un prêt, l'élément subvention de l'opération est constaté à titre de charges à l'état consolidé des résultats au moment de l'attribution du prêt.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

Des provisions pour moins-value sont constituées pour désigner les prêts au plus faible du coût et de la valeur nette de recouvrement et traduisent, en conséquence, le degré de recouvrabilité et le risque de perte. L'évaluation peut être effectuée prêt par prêt ou pour une catégorie donnée de prêts. Les provisions pour moins-value sont déterminées à l'aide des meilleures estimations possible, compte tenu des faits passés, des conditions actuelles et de toutes les circonstances connues à la date de préparation des états financiers. Lorsqu'un prêt a été provisionné pour moins-value, en totalité ou en partie, et que le recouvrement du prêt est considéré par la suite comme probable, la provision pour moins-value constituée à l'égard du prêt peut être réduite.

### **Placements de portefeuille**

Les placements de portefeuille sont comptabilisés au coût et sont dévalués lorsque survient une baisse de valeur durable.

#### **b) Actifs non financiers**

### **Immobilisations**

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et présentées à titre d'actif non financier à l'état de la situation financière à la valeur amortie.

La charge d'amortissement est reflétée au poste de l'investissement net dans les éléments d'actifs à long terme.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattache à une immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations est passée en charges à l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

### **Administration municipale**

L'amortissement est calculé en fonction de la durée de vie utile des immobilisations selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction des périodes suivantes :

Infrastructures	entre 15 et 40 ans
Réseau d'électricité	entre 15 et 40 ans
Bâtiments	entre 15 et 40 ans
Véhicules	entre 3 et 15 ans
Ameublement et équipement de bureau	entre 5 et 20 ans
Machinerie, outillage et équipement divers	entre 5 et 20 ans

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

### Organismes contrôlés

L'amortissement est calculé en fonction de la durée de vie utile des immobilisations selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction des périodes suivantes :

Infrastructures	10 ans
Bâtiments	entre 20 et 40 ans
Améliorations locatives	entre 5 et 40 ans
Véhicules	entre 5 et 16 ans
Ameublement et équipement de bureau	entre 3 et 15 ans
Machinerie, outillage et équipement divers	entre 5 et 35 ans
Autres	entre 0 et 30 ans

### Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût propre. Les propriétés destinées à la revente sont constatées à titre d'actif financier lorsque l'actif est en état d'être vendu, qu'il y a un plan en place pour la vente de l'actif et qu'il est raisonnable de prévoir que la vente sera réalisée dans l'année suivant la date des états financiers.

### Stocks

#### Administration municipale

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

#### Organismes contrôlés

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé pour les stocks diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Les stocks désuets sont radiés des livres.

#### D) Passifs

#### Provision pour contestations d'évaluation

La provision pour contestations d'évaluation représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des contestations d'évaluation foncière ou de valeur locative et à des contestations de codification prévues en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**Passif au titre d'assainissement des sites contaminés**

Les obligations découlant de la réhabilitation de terrains contaminés sous la responsabilité de la Ville, ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, sont comptabilisées au passif au poste Assainissement des sites contaminés dès que la contamination survient ou que la Ville en est informée, qu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif comprend les coûts estimatifs de la gestion et de la réhabilitation des terrains contaminés ainsi que les coûts afférents à la maintenance et à la surveillance après assainissement, le cas échéant. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement.

**Revenus reportés**

Les transferts sont constatés et comptabilisés aux revenus dans l'année financière au cours de laquelle ils sont autorisés par le cédant et que les critères d'admissibilité ont été respectés par la Ville, sauf dans la mesure où les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. La Ville comptabilise alors un revenu reporté qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

Les montants perçus à l'égard du Fonds des parcs et terrains de jeux, du Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques et du Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés à l'état des résultats lors de leur utilisation aux fins prévues par le fonds.

**Frais reportés liés à la dette à long terme**

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis selon la méthode linéaire sur une période de cinq ans ou sur la durée de l'emprunt concerné. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais reportés à l'état consolidé de la situation financière.

**E) Revenus****Services rendus**

Les revenus sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits dont ils découlent lorsqu'il y a existence d'un accord, que les services ont été fournis, qu'une estimation raisonnable des montants est possible et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

**Revenus de transfert**

Les revenus de transfert sont constatés à l'état consolidé des résultats lors de l'enregistrement des charges et des coûts d'immobilisations auxquels ils se rapportent, dans la mesure où ils ont été autorisés par le cédant et que les critères d'admissibilité sont atteints, sauf si les stipulations dont ils sont assortis créent une obligation répondant à la définition d'un passif.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**Taxes et compensations tenant lieu de taxes**

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées dès l'entrée en service des modifications apportées à des immeubles ou de la construction de nouveaux immeubles, sans égard à la date à laquelle les certificats de modification ont été émis, pourvu qu'il soit possible de faire une estimation raisonnable de la valeur des modifications ou ajouts en cause.

**Imposition de droits, amendes et pénalités**

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

Les intérêts sur les placements et les autres revenus d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

**F) Avantages sociaux futurs****Régimes de retraite à cotisations déterminées**

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et charges à payer pour les cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour les cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Les régimes de retraite des élus municipaux auxquels participe la Ville sont comptabilisés comme des régimes de retraite à cotisations déterminées.

Les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) individuels, offerts par la Ville à certains de ses salariés, sont comptabilisés comme des régimes de retraite à cotisations déterminées.

Le régime de retraite à prestations déterminées interemployeurs, auquel participe la Ville sans en être le promoteur, est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

**Avantages sociaux futurs à prestations déterminées**

En plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent notamment les avantages complémentaires de retraite comme la couverture des soins de santé et l'assurance-vie offertes aux retraités.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs. Cependant, pour le volet courant du régime des pompiers et des policiers, une méthode de répartition des prestations avec projection des salaires futurs combinée à un ajustement à l'hypothèse d'augmentation salariale a été utilisée pour estimer l'obligation et le coût de service courant qui résulterait de la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1<sup>er</sup> janvier 2013 et le service postérieur au 31 décembre 2012 pour le régime des cols bleus, des cols blancs et des cadres et entre le service antérieur au 1<sup>er</sup> janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour le régime des pompiers et des policiers pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (« la Loi »). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif, s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1<sup>er</sup> janvier 2013 et le service postérieur au 31 décembre 2012 pour le régime des cols bleus, des cols blancs et des cadres et entre le service antérieur au 1<sup>er</sup> janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour le régime des pompiers et des policiers pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode de la répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs. Cependant, pour le volet courant du régime des pompiers et des policiers, une méthode de répartition des prestations avec projection des salaires futurs combinée à un ajustement à l'hypothèse d'augmentation salariale a été utilisée pour estimer l'obligation et le coût de service courant qui résulterait de la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Ville en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2022 selon la méthode de la valeur lissée 3 ans. Cependant, compte tenu de la création d'un fonds de stabilisation en date du 31 décembre 2012 dans le régime des cols bleus, des cols blancs et des cadres, nous avons évalué l'actif de ce régime à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 et celui du régime des pompiers et des policiers à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 selon la valeur marchande.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant pour la dernière fois en 2019 faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

L'excédent de la charge de l'exercice sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés fait l'objet en contrepartie d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir pour fins de taxation.

**G) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir**

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles la Ville a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles la Ville a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Avantages sociaux futurs :

- pour le déficit constaté initialement au 1<sup>er</sup> janvier 2007, dans le cas des régimes capitalisés, celui-ci est amorti linéairement sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants, pour les régimes non capitalisés ce déficit n'a pas été amorti;
- pour les coûts reliés aux services passés découlant de modifications antérieures à 2020 du régime de retraite à prestations déterminées, l'amortissement est sur la DMERCA des salariés participants touchés;
- l'employeur s'est également prévalu de l'allègement consenti par le MAMH selon lequel la portion d'intérêt ainsi que celle d'amortissement reliée aux pertes de 2008, jusqu'à concurrence d'un maximum de 10 % du maximum entre le passif et l'actif au 1<sup>er</sup> janvier 2009, au 1<sup>er</sup> janvier 2010 et au 1<sup>er</sup> janvier 2011 pouvaient être affectées dans une dépense constatée à taxer ou à pourvoir. Les montants ainsi transférés à l'égard du régime à prestations déterminées capitalisé doivent être totalement amortis sur une période maximale correspondant au DMERCA (14 ans au 31 décembre 2008), soit jusqu'au 31 décembre 2022. La Ville a décidé d'amortir le solde du montant ainsi reporté au cours des prochains exercices de façon linéaire de 2014 à 2022. Un montant de 3 724 500 \$ a ainsi été amorti en 2022, afin de porter le solde à la fin de l'exercice à 0 \$;
- pour les excédents de la charge de fonctionnement sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés et du régime d'assurance collective, ces excédents ne sont pas amortis.

- Pour le financement à long terme des activités de fonctionnement, l'amortissement s'effectue au fur et à mesure du remboursement en capital des dettes.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**H) Instruments financiers**

S.O.

**I) Autres éléments**

S.O.

**3. Modification de méthodes comptables**

S.O.

**4. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

		2022	2021
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	128 289 415	130 437 907
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2	899 540	966 950
Autres éléments			
▪	3		
▪	4		
▪	5		
▪	6		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	129 188 955	131 404 857
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	8	( )	( )
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice</b>	<b>9</b>	<b>129 188 955</b>	<b>131 404 857</b>
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	10	12 241 836	14 058 447
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	11	38 460 100	26 400 700

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**5. Débiteurs**

		2022	2021
Taxes municipales	12	13 170 563	13 435 241
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	13		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	14	101 644 023	86 314 632
Gouvernement du Canada et ses entreprises	15	16 420 917	18 565 127
Organismes municipaux	16		351 143
Autres			
▪ Réseau d'électricité	17	6 394 101	4 426 378
▪ Divers débiteurs	18	5 780 583	5 740 063
	19	143 410 187	128 832 584
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	20	59 586 006	63 210 202
Gouvernement du Canada et ses entreprises	21		
Organismes municipaux	22		
Autres tiers	23		
	24	59 586 006	63 210 202
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	25	3 948 401	3 698 855
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	26	683 271	672 311
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	27	59 575 489	47 681 460
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	28	20 102 401	19 388 780
Ministère de la Culture et des Communications	29	7 838 635	7 618 894
Autres ministères/organismes	30	13 444 227	10 953 187
	31	101 644 023	86 314 632

**Note****Administration municipale**

Les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêt à des taux variant de 0,50 % à 4,90 % (0,30 % à 3,26 % en 2021) et viennent à échéance au plus tard en 2042.

**Organisme contrôlé****Société de transport du Saguenay**

Les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêt à des taux variant de 0,70 % à 4,31 % (1,24 % à 2,70 % en 2021) et viennent à échéance au plus tard en 2027.

**6. Prêts**

		2022	2021
Prêts à un office d'habitation	32		725 826
Prêts à un fonds d'investissement	33		
Autres			
▪ FLI - PAUPME - AERAM	34	2 641 990	3 709 760
▪	35		
	36	2 641 990	4 435 586
Provision pour moins-value déduite des prêts	37	590 376	3 047 725

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**Note****7. Placements de portefeuille**

		2022	2021
Placements à titre d'investissement	38	75 000	75 000
Autres placements	39		
	40	75 000	75 000
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	41		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	42		

**Note****8. Avantages sociaux futurs**

		2022	2021
<b>Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	43	(29 797 900)	(32 578 600)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	44	(29 817 100)	(29 740 900)
	45	(59 615 000)	(62 319 500)
<b>Charge de l'exercice</b>			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	46	16 509 300	20 056 300
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	47	785 400	1 017 600
Régimes à cotisations déterminées	48	782 171	772 430
Autres régimes (REER et autres)	49	66 815	58 388
Régimes de retraite des élus municipaux	50	207 166	233 073
	51	18 350 852	22 137 791

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

**Note****9. Autres actifs financiers**

		2022	2021
Propriétés destinées à la revente (note 16)	52		
Autres	53		
	54		

**Note****10. Emprunts temporaires****Administration municipale**

La Ville dispose d'un emprunt temporaire pour les dépenses relatives à l'administration courante, d'un montant autorisé de 100 000 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel (6,45 % ; 2,45 % en 2021), renouvelable en juin 2025.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

La Ville dispose d'un emprunt temporaire pour le paiement partiel des dépenses effectuées en vertu du règlement d'emprunt VS-R-2019-51, ayant pour objet l'acquisition, la mise aux normes et l'aménagement de terrains, la réalisation de travaux civils, l'acquisition et l'installation d'équipements et la construction d'un centre de traitement des matières recyclables. D'un montant autorisé de 40 800 000 \$, portant intérêts au taux préférentiel, les déboursés sont à la demande de la Ville et prendra fin lors du financement permanent.

Après la fin d'exercice, la Ville a obtenu un emprunt bancaire supplémentaire d'un montant autorisé de 6 220 000 \$, portant intérêts au taux préférentiel, les déboursés sont à la demande de la Ville et prendra fin lors du financement permanent.

**Organisme contrôlé**

**Société de transport du Saguenay**

L'organisme dispose d'un emprunt bancaire d'un montant autorisé de 15 000 000 \$ et d'un découvert bancaire autorisé de 2 850 000 \$. Ces emprunts portent intérêts au taux préférentiel, et sont négociables en septembre 2023.

**11. Crédoiteurs et charges à payer**

		2022	2021
Fournisseurs	55	31 602 485	21 465 161
Salaires et avantages sociaux	56	11 119 022	9 971 259
Dépôts et retenues de garantie	57	13 916 646	8 283 010
Provision pour contestations d'évaluation	58	2 722 864	2 403 284
Autres			
▪ Organismes municipaux	59	246 843	194 745
▪ Intérêts courus	60	3 941 389	3 468 375
▪ Vacances courus et autres	61	24 220 932	22 741 490
▪	62		
▪	63		
	64	87 770 181	68 527 324

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**12. Revenus reportés**

		2022	2021
Taxes perçues d'avance	65		
Transferts			
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	66	4 524 367	3 800 418
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	67		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	68		
Accès entreprise Québec	69		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	70		
Autres			
▪	71		
▪	72		
▪	73		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	74	729 395	352 604
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	75	2 583	2 708
Société québécoise d'assainissement des eaux	76		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	77		
Autres contributions des promoteurs	78	13 376 412	5 320 313
Fonds de redevances réglementaires	79		
Autres			
▪ Fonds des TPI	80	1 683 222	1 499 002
▪ Transferts	81	7 780 310	8 110 156
▪ Valorisation des terrains	82	10 181 948	10 348 587
▪ Autres	83	15 161 492	8 868 917
▪	84		
▪	85		
▪	86		
	87	53 439 729	38 302 705

**Note****13. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2022	2021
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,70	4,74	2023	2032	88	570 914 700	547 485 400
Obligations et billets en monnaies étrangères					89		
Gains (pertes) de change reportés					90		
					91		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises		4,97	2023	2031	92	29 809 286	34 787 522
Organismes municipaux					93		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					94		184 215
Autres	1,94	2,79	2024	2035	95	7 526 598	8 118 506
					96	608 250 584	590 575 643
Frais reportés liés à la dette à long terme					97	( 3 445 013)	( 3 361 544)
					98	604 805 571	587 214 099

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2022
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres	
2023	99		103 187 300		2 801 202	105 988 502
2024	100		86 325 700		3 566 528	89 892 228
2025	101		88 167 200		2 844 866	91 012 066
2026	102		70 275 151		3 572 246	73 847 397
2027	103		70 055 900		6 477 657	76 533 557
2028 et plus	104		152 903 449		18 073 385	170 976 834
	105		570 914 700		37 335 884	608 250 584
Intérêts et frais accessoires	106		( )		( )	
	107		570 914 700		37 335 884	608 250 584

**Note**

**14. Autres passifs**

		2022	2021
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	108		
Assainissement des sites contaminés	109	125 000	125 000
Autres			
▪	110		
▪	111		
▪	112		
▪	113		
	114	125 000	125 000

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**15. Immobilisations corporelles**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
Infrastructures					
Eau potable	115	263 825 767	22 766 513		286 592 280
Eaux usées	116	306 263 216	6 752 377		313 015 593
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	117	577 708 612	29 947 166		607 655 778
Autres					
▪ Autres infrastructures	118	229 839 635	12 783 411		242 623 046
▪	119				
Réseau d'électricité	120	86 811 708	1 132 677		87 944 385
Bâtiments	121	392 307 748	23 915 221		416 222 969
Améliorations locatives	122	12 758 999		198 742	12 560 257
Véhicules	123	120 968 654	5 318 359	2 980 519	123 306 494
Ameublement et équipement de bureau	124	22 989 408	1 841 575	4 570 164	20 260 819
Machinerie, outillage et équipement divers	125	36 883 691	4 935 638	554 403	41 264 926
Terrains	126	48 815 323	469 277	380 208	48 904 392
Autres	127	917 945			917 945
	128	2 100 090 706	109 862 214	8 684 036	2 201 268 884
Immobilisations en cours	129	54 839 140	27 043 147		81 882 287
	130	2 154 929 846	136 905 361	8 684 036	2 283 151 171
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
Infrastructures					
Eau potable	131	110 483 563	7 584 181		118 067 744
Eaux usées	132	161 449 601	9 978 659		171 428 260
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	133	226 568 705	16 277 085		242 845 790
Autres					
▪	134	104 612 723	10 818 159		115 430 882
▪	135				
Réseau d'électricité	136	28 958 180	2 399 054		31 357 234
Bâtiments	137	180 718 426	9 263 241		189 981 667
Améliorations locatives	138	7 867 357	418 433	183 919	8 101 871
Véhicules	139	68 316 155	8 445 547	2 783 906	73 977 796
Ameublement et équipement de bureau	140	12 971 211	2 499 765	4 539 300	10 931 676
Machinerie, outillage et équipement divers	141	19 340 038	3 612 031	600 090	22 351 979
Autres	142	611 154	14 785		625 939
	143	921 897 113	71 310 940	8 107 215	985 100 838
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	144	1 233 032 733			1 298 050 333
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	145				
Amortissement cumulé	146	( )	( )	( )	( )
Valeur comptable nette	147				

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**16. Propriétés destinées à la revente**

		2022	2021
Immeubles de la réserve foncière	148		
Immeubles industriels municipaux	149	4 448 985	4 636 711
Autres	150		
	151	4 448 985	4 636 711
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	152		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	153	4 448 985	4 636 711

**Note****17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
▪	154				
▪	155				
▪	156				
▪	157				
	158				
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
▪	159				
▪	160				
▪	161				
▪	162				
	163				
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	164				

**Note****18. Autres actifs non financiers**

		2022	2021
Frais payés d'avance			
▪ Assurances	165	1 187 059	832 230
▪ Droits d'utilisation et autres	166	598 265	609 132
▪ S.A.A.Q. et dépôts sur autobus	167		181 118
Autres			
▪ Autres	168	57 932	39 803
▪	169		
	170	1 843 256	1 662 283

**Note**

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

## 19. Obligations contractuelles

### Administration municipale

#### Office municipal d'habitation de Saguenay

Conformément aux dispositions de la Loi sur la Société d'habitation du Québec, la Ville de Saguenay est tenue de combler dix pour cent (10 %) du déficit annuel de l'Office municipal d'habitation de Saguenay relatif au fonctionnement et du programme de supplément aux loyers.

La participation réelle de la Ville à l'Office municipal d'habitation n'étant pas encore connue, la charge a été établie en fonction du budget de l'Office entériné par la Société d'habitation du Québec.

La Ville participe également au financement de 10 % du programme de service d'aide à la recherche de logement (SARL), et ce pour la durée du programme.

### Autres engagements

La Ville s'est engagée à long terme envers différents entrepreneurs et organismes dans le cours normal de ses activités. Ces ententes portent principalement sur le déneigement, les matières résiduelles, l'entretien, la location d'espaces et diverses aides aux organismes. Elles viennent à échéance à différentes dates jusqu'en 2033 et totalisent environ 79 301 232 \$, taxes incluses.

Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices sont les suivants :

2023	21 540 681 \$
2024	20 027 971 \$
2025	15 547 574 \$
2026	9 309 126 \$
2027	6 922 898 \$
2028 et plus	5 952 982 \$

Les engagements à l'égard des activités d'investissements se chiffrent à 70 960 333 \$. Ces engagements se matérialiseront en fonction de l'avancement des travaux d'investissements.

### Organismes contrôlés

Promotion Saguenay s'est engagé, d'après des ententes à long terme pour des projets divers, à verser une somme minimum de 3 775 195 \$. Ces ententes échoient entre 2023 et 2027.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2023	2 703 482 \$
2024	517 741 \$
2025	364 661 \$
2026	157 156 \$
2027	32 155 \$
2028 et plus	- \$

Les engagements de la STS à l'égard des activités d'investissements se chiffrent à 5 425 000 \$. Ces engagements se matérialiseront en fonction de l'avancement des travaux d'investissements.

## 20. Droits contractuels

### Administration municipale

La Ville reçoit annuellement de différents ministères et de ses entreprises des subventions pour rembourser le capital et les intérêts sur des emprunts à long terme contractés pour le financement de différents projets. Les subventions pour le remboursement des intérêts totalisent 9 004 549 \$ et viennent à échéance à différentes dates jusqu'en 2042.

Les versements estimatifs pour les prochains exercices sont les suivants :

2023	1 298 277 \$
2024	1 155 925 \$
2025	1 001 154 \$
2026	884 821 \$
2027	784 568 \$
2028 et plus	3 879 804 \$

### Organismes contrôlés

La STS reçoit annuellement de différents ministères et de ses entreprises des subventions pour rembourser le capital et les intérêts sur des emprunts à long terme contractés pour le financement de différents projets. Les subventions pour le remboursement des intérêts totalisent 580 399 \$ et viennent à échéance à différentes dates jusqu'en 2027.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

Les versements estimatifs pour les prochains exercices sont les suivants :

2023	291 009 \$
2024	172 155 \$
2025	61 388 \$
2026	46 880 \$
2027	8 967 \$
2028 et plus	- \$

Conformément aux modalités du Programme d'aide d'urgence au transport collectif (PAUTC), le gouvernement du Québec offre une aide financière actuellement estimée à 6,8M \$ à la STS afin de compenser les pertes de revenus subies et les dépenses additionnelles effectuées pour des raisons sanitaires liées à la pandémie de la COVID-19 pour la période comprise entre le 1er avril 2020 et le 31 décembre 2023. Au 31 décembre 2022, des revenus de transfert pour un montant total de 3 334 826 \$ ont été inscrits aux états financiers soit, 724 713 \$ en 2020, 1 578 113 \$ en 2021 et 1 032 000 \$ en 2022.

Promotion Saguenay a conclu, à titre de bailleur, des contrats de location pour des locaux et des terrains en vertu desquels il percevra une somme de 51 119 \$. Ces contrats échoient au 31 décembre 2023. Les encaissements minimums à recevoir pour le prochain exercice s'élève à 51 119 \$ en 2023.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**21. Passifs éventuels**

S.O.

**A) Cautionnements et garanties**

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2022	2021
<b>Emprunts temporaires</b>			
Contact nature rivière-à-mars	25 000		
Diffusion Saguenay	450 000		
Groupe photo média	60 000	54 000	24 000
Jonquière en musique	99 000		
Pulperie	200 000		
	171	834 000	54 000
			24 000
<b>Dettes à long terme</b>			
Au vieux théâtre	370 000	213 610	239 502
Club de curling de Chicoutimi	375 000	91 573	133 494
Club de curling de Kénogami	1 150 000		
École Florence Fourcaudot	3 378 500	2 096 740	2 223 658
Entrepreneur sans frontière	185 000	108 559	118 138
Espace Côté-cour	280 000	280 000	
Fondation de la Pulperie	508 275	448 970	474 384
Groupe des écorceurs	99 000		18 386
Hébergement plus	74 000	35 598	50 069
Patro de Jonquière	2 000 000	1 750 000	1 000 000
Patro de Jonquière	600 000		300 000
Zone portuaire	6 700 000	4 890 999	5 159 000
	172	15 719 775	9 916 049
	173	16 553 775	9 970 049
			9 740 631

S.O.

**B) Auto-assurance**

La Ville a créé à compter du 3 juillet 2021 par le règlement numéro VS-R-2021-87, une réserve financière sous le nom de « Réserve autoassurance » afin de pourvoir aux capitaux nécessaires au fonctionnement d'un programme d'autoassurance.

La réserve est à durée indéterminée.

Le montant projeté du fonds est de 5 000 000 \$.

Au 31 décembre 2022, le solde du fonds est de 5 000 000 \$.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**C) Poursuites**

**Administration municipale**

Au 31 décembre 2022, les réclamations en instance contre la Ville s'élèvent à 1 019 140 \$. Pour faire face à ces réclamations, la Ville comptabilise des provisions et a, de plus, une réserve à titre d'autoassurance.

Dans l'éventualité où il y aurait obligation d'acquitter ces réclamations, la Ville pourrait utiliser les ressources financières prévues à cette fin, soit la provision pour réclamations, le montant porté dans son budget annuel de fonctionnement, la réserve autoassurance, un règlement d'emprunt à cet effet ou une combinaison de ces diverses sources de financement.

**Organisme contrôlé**

La STS fait l'objet d'une poursuite pour une contestation de congédiement. La direction est d'avis que cette poursuite est non fondée et, par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée aux états financiers à cet égard.

**D) Autres**

**Protection de l'environnement**

Les opérations de la Ville sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables en ce qui concerne leurs résultantes, leurs échéances ou leurs impacts. Présentement, au meilleur de la connaissance de ses dirigeants, la Ville opère en conformité avec les lois et les règlements en vigueur. Tout paiement pouvant résulter de la restauration de sites sera comptabilisé aux résultats de l'exercice alors en cours.

**Passif environnemental**

La Ville comptabilise un passif au titre de l'assainissement des sites contaminés lorsqu'il existe une norme environnementale, que la contamination dépasse cette norme, que la Ville est directement responsable ou qu'elle accepte la responsabilité, qu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable des montants en cause.

**Contestation de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal**

Depuis la sanction de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (L.Q.2014, chapitre 15) le 5 décembre 2014, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la Loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des associations d'employés.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

Dans un jugement rendu le 9 juillet 2020, la Cour supérieure du Québec a déclaré inconstitutionnelles les dispositions relatives à la suspension de l'indexation des rentes des retraités prévues par cette Loi. La Cour a cependant déclaré constitutionnelles les dispositions de la même Loi visant les participants actifs. Le gouvernement et certaines municipalités ont interjeté appel de la portion du jugement touchant les retraités. Des associations d'employés ont également interjeté appel de la portion du jugement affectant les participants actifs, faisant en sorte que l'ensemble du jugement de première instance est contesté par l'une ou l'autre des parties. L'exécution du jugement est donc suspendue jusqu'à ce que la Cour d'appel du Québec rende sa décision.

Puisque le résultat de ces démarches est indéterminable, les incidences possibles de ces requêtes et du jugement rendu en première instance n'ont pas été comptabilisées au 31 décembre 2022. Puisque les régimes n'offraient pas d'indexation automatique des rentes des participants retraités, aucune augmentation des obligations n'est à prévoir si le rétablissement de l'indexation automatique des rentes était accordé par les tribunaux.

**22. Actifs éventuels**

S.O.

**23. Redressement aux exercices antérieurs**

Au cours de l'exercice, la société a redressé une provision relative à l'année financière 2021 reliée à des garanties sur ses véhicules. Ce redressement a entraîné pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, une augmentation des dépenses de transports de 203 750 \$ et une augmentation des revenus de transferts de 203 750 \$, sans effet sur l'excédent de l'exercice. De plus, ce redressement a entraîné une diminution des débiteurs et des actifs financiers de 203 750 \$ et une diminution des créditeurs et des passifs financiers de 203 750 \$ ceci sans effet sur l'excédent accumulé.

**24. Données budgétaires**

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation de la dette nette comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par la Ville de Saguenay, du budget adopté par la Société de transport du Saguenay et du budget adopté par Promotion Saguenay inc. après élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par la Ville est également présentée dans les informations sectorielles.

**25. Instruments financiers**

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**26. Fonds de roulement**

La Ville possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 3 303 155 \$. Les remboursements en capital sur les sommes empruntées à même ce fonds doivent être effectués sur une période maximum de 10 ans et se font à même les activités financières de fonctionnement.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

		Réalisations 2021	Budget 2022	Réalisations 2022		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats
<b>Revenus</b>						
<b>Fonctionnement</b>						
Taxes	1	257 867 365	257 692 940	263 081 439		263 081 439
Compensations tenant lieu de taxes	2	28 501 202	30 467 440	30 612 368		30 612 368
Quotes-parts	3				15 970 855	
Transferts	4	16 422 342	10 969 695	22 399 926	15 533 429	30 085 761
Services rendus	5	55 892 736	58 938 960	64 946 485	6 971 691	68 890 662
Imposition de droits	6	11 100 564	6 644 000	10 914 540		10 914 540
Amendes et pénalités	7	3 966 772	4 425 000	5 106 832		5 106 832
Revenus de placements de portefeuille	8				(73 527)	(73 527)
Autres revenus d'intérêts	9	3 214 701	2 365 000	6 421 100	416 504	6 837 604
Autres revenus	10	954 064	400 000	919 158	1 908 998	2 828 156
Effet net des opérations de restructuration	11					
	12	377 919 746	371 903 035	404 401 848		418 283 835
					40 727 950	
<b>Investissement</b>						
Taxes	13					
Quotes-parts	14					
Transferts	15	12 359 805	15 677 600	30 521 146	(2 948)	30 518 198
Imposition de droits	16					
Autres revenus						
Contributions des promoteurs	17	1 746 686	1 580 553	2 442 805		2 442 805
Autres	18	780 220		639 583		639 583
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19					
Effet net des opérations de restructuration	20					
	21	14 886 711	17 258 153	33 603 534		33 600 586
	22	392 806 457	389 161 188	438 005 382		451 884 421
					(2 948)	
					40 725 002	
<b>Charges</b>						
Administration générale	23	35 155 831	37 705 877	34 568 863	1 075 187	35 643 540
Sécurité publique	24	60 169 038	60 879 782	64 397 375	3 263 141	67 659 768
Transport	25	54 570 947	58 968 101	68 476 062	22 685 241	106 078 484
Hygiène du milieu	26	37 751 882	38 750 953	40 857 164	20 104 704	60 961 868
Santé et bien-être	27	3 270 418	1 737 500	1 615 372	7 036	1 622 408
Aménagement, urbanisme et développement	28	28 064 670	21 613 881	29 652 763	1 800 407	33 466 636
Loisirs et culture	29	49 291 576	48 415 752	50 172 695	13 346 597	63 515 320
Réseau d'électricité	30	36 181 970	37 197 939	39 005 541	3 080 883	42 086 424
Frais de financement	31	18 544 859	18 605 985	17 909 249		18 670 174
Effet net des opérations de restructuration	32					
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	64 200 204	63 984 848	65 363 196	(65 363 196)	
	34	387 201 395	387 860 618	412 018 280		429 704 622
	35	5 605 062	1 300 570	25 987 102		22 179 799
					(3 807 303)	
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>						

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

		Réalizations 2021	Budget 2022	Réalizations 2022	Total consolidé <sup>1</sup>
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale Organismes contrôlés et partenariats	
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	5 605 062	1 300 570	25 987 102	22 179 799
Moins : revenus d'investissement	2 (	14 886 711)	17 258 153)	33 603 534)	33 600 586)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	(9 281 649)	(15 957 583)	(7 616 432)	(11 420 787)
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>					
Amortissement	4	64 200 204	63 984 848	65 363 196	71 310 940
Produit de cession	5	1 184 088		1 854 004	1 875 253
(Gain) perte sur cession	6	(684 578)		(1 277 183)	(1 298 432)
Réduction de valeur / Reclassement	7				
	8	64 699 714	63 984 848	65 940 017	71 887 761
<b>Propriétés destinées à la revente</b>					
Coût des propriétés vendues	9			239 743	239 743
Réduction de valeur / Reclassement	10				
	11			239 743	239 743
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>					
Remboursement ou produit de cession	12	1 266 875	118 115	2 037 937	2 037 937
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13				
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14	2 765 088		3 487 440	3 487 440
	15	4 031 963	118 115	5 525 377	5 525 377
<b>Financement</b>					
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	6 631 815	7 058 455	4 656 838	4 656 838
Remboursement de la dette à long terme	17 (	54 553 394)	55 359 055)	62 071 680)	64 312 503)
	18	(47 921 579)	(48 300 600)	(57 414 842)	(59 655 665)
<b>Affectations</b>					
Activités d'investissement	19 (	1 340 414)	800 000)	833 715)	1 678 254)
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	5 916 149		2 711 468	2 711 468
Excédent de fonctionnement affecté	21	612 000	4 616 000	4 959 275	5 745 842
Réserves financières et fonds réservés	22	(9 053 864)	(1 184 080)	(7 805 210)	(7 805 210)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(3 996 900)	(2 476 700)	(4 265 300)	(4 265 300)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24				
	25	(7 863 029)	155 220	(5 233 482)	(5 291 454)
	26	12 947 069	15 957 583	8 817 070	12 705 762
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27	3 665 420		1 200 638	1 284 975

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

	Réalizations 2021		Réalizations 2022		
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>	
<b>Revenus d'investissement</b>	1	14 886 711	33 603 534	(2 948)	33 600 586
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration générale	2 (	531 140)(	991 700)(	)	( 991 700)
Sécurité publique	3 (	4 130 100)(	2 938 827)(	)	( 2 938 827)
Transport	4 (	39 707 164)(	54 454 376)(	5 061 123)(	( 59 515 499)
Hygiène du milieu	5 (	16 857 643)(	42 437 565)(	)	( 42 437 565)
Santé et bien-être	6 (	)	)	)	( )
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	3 820 300)(	2 295 757)(	171 288)(	( 2 467 045)
Loisirs et culture	8 (	28 917 086)(	27 041 805)(	)	( 27 041 805)
Réseau d'électricité	9 (	1 486 949)(	1 512 920)(	)	( 1 512 920)
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 (	)	)	)	( )
	11 (	95 450 382)(	131 672 950)(	5 232 411)(	( 136 905 361)
<b>Propriétés destinées à la revente</b>					
Acquisition	12 (	)	)	52 017)(	( 52 017)
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>					
Émission ou acquisition	13 (	4 194 500)(	3 731 781)(	)	( 3 731 781)
<b>Financement</b>					
Financement à long terme des activités d'investissement	14	75 052 772	81 198 677		81 198 677
<b>Affectations</b>					
Activités de fonctionnement	15	1 340 414	833 715	844 539	1 678 254
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	16		400 000		400 000
Excédent de fonctionnement affecté	17				
Réserves financières et fonds réservés	18	9 993 500	4 865 093	500 000	5 365 093
	19	11 333 914	6 098 808	1 344 539	7 443 347
	20	(13 258 196)	(48 107 246)	(3 939 889)	(52 047 135)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	21	1 628 515	(14 503 712)	(3 942 837)	(18 446 549)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2022**

		2021		2022	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	107 622 100	110 370 477	18 818 478	129 188 955
Débiteurs (note 5)	2	105 056 945	127 416 487	23 492 803	143 410 187
Prêts (note 6)	3	4 435 586	2 641 990		2 641 990
Placements de portefeuille (note 7)	4	75 000	75 000		75 000
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6				
Autres actifs financiers (note 9)	7				
	8	217 189 631	240 503 954	42 311 281	275 316 132
<b>PASSIFS</b>					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 10)	10	7 955 500	13 147 167		13 147 167
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	61 994 876	86 013 042	9 256 242	87 770 181
Revenus reportés (note 12)	12	26 682 968	42 533 510	10 906 219	53 439 729
Dettes à long terme (note 13)	13	556 177 968	578 045 182	26 760 389	604 805 571
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14	62 319 500	59 615 000		59 615 000
Autres passifs (note 14)	15	125 000	125 000		125 000
	16	715 255 812	779 478 901	46 922 850	818 902 648
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	17	(498 066 181)	(538 974 947)	(4 611 569)	(543 586 516)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	1 166 780 787	1 232 513 720	65 536 613	1 298 050 333
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19			4 448 985	4 448 985
Stocks de fournitures	20	3 768 595	4 610 860	1 332 578	5 943 438
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	1 206 428	1 527 098	316 158	1 843 256
	23	1 171 755 810	1 238 651 678	71 634 334	1 310 286 012
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	8 646 489	4 469 326	1 722 135	6 191 461
Excédent de fonctionnement affecté	25	5 051 580	1 008 660	12 329 893	13 338 553
Réserves financières et fonds réservés	26	23 789 321	30 112 538	1 467 758	31 580 296
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27	( 85 511 039)	( 61 709 570)	( )	( 61 709 570)
Financement des investissements en cours	28	7 924 688	( 8 612 146)	( 3 116 289)	( 11 728 435)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	713 788 590	734 407 923	54 619 268	789 027 191
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	673 689 629	699 676 731	67 022 765	766 699 496
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**CHARGES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2022	Réalizations 2022	Réalizations 2022	Réalizations 2021
<b>Rémunération</b>					
Liée au programme Accès					
entreprise Québec	1			226 877	72 484
Autre	2	117 379 736	115 518 320	130 112 396	125 319 670
<b>Charges sociales</b>					
Liées au programme Accès					
entreprise Québec	3			67 768	21 651
Autres	4	36 825 037	35 647 951	39 749 073	41 508 983
<b>Biens et services</b>					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7				
Autres biens et services	8	115 840 591	130 401 293	144 289 961	124 384 082
<b>Frais de financement</b>					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme					
à la charge					
De l'organisme municipal	9	14 234 393	13 858 684	13 858 684	12 948 056
D'autres organismes municipaux	10			510 420	542 196
Du gouvernement du Québec					
et ses entreprises	11	1 200 992	1 248 282	1 430 946	1 515 101
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13	3 170 600	2 802 283	2 870 124	4 499 411
<b>Contributions à des organismes</b>					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	12 843 100	16 124 393		100
Transferts	15				
Autres	16				
Autres organismes					
Transferts	17	1 597 500	5 150 451	5 150 451	5 667 292
Autres	18	18 183 641	19 315 680	13 561 464	17 444 741
<b>Amortissement</b>					
Immobilisations corporelles	19	63 984 848	65 363 196	71 310 940	70 232 176
Actifs incorporels achetés	20				
<b>Autres</b>					
▪ Réclamation de dommages	21	565 000	1 036 727	1 036 727	56 236
▪ Autres	22	2 035 180	5 551 020	5 528 791	3 952 041
▪	23				
	24	387 860 618	412 018 280	429 704 622	408 164 220

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

		2022	2021
<b>RÉSULTATS</b>			
<b>Revenus</b>			
Revenus sur les placements de portefeuille	1		
Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement	2	113 536	186 622
Autres revenus	3	6 363 602	27 850
	4	6 477 138	214 472
<b>Charges</b>			
Créances douteuses sur prêts et placements de portefeuille			
Radiation	5	5 954 789	64 760
Variation de la provision pour moins-value	6	(2 467 720)	2 700 328
Autres créances douteuses	7		
	8	3 487 069	2 765 088
Autres charges	9	298 038	
	10	3 785 107	2 765 088
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	11	2 692 031	(2 550 616)
<b>SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE</b>			
<b>Actifs</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	4 672 610	3 808 726
Placements de portefeuille	13		
Débiteurs	14	77 813	40 485
Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	15	3 232 366	6 757 485
Provision pour moins-value	16	( 590 376)	( 3 047 725)
	17	2 641 990	3 709 760
	18	7 392 413	7 558 971
<b>Passifs</b>			
Créditeurs et charges à payer	19		
Revenus reportés	20		
Dettes à long terme	21	6 942 776	9 801 365
	22	6 942 776	9 801 365
<b>Solde du Fonds local d'investissement</b>	23	449 637	(2 242 394)
<b>VENTILATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE</b>			
Libres	24	4 152 610	3 315 468
Supportant les engagements de prêts	25	520 000	493 258
Supportant les garanties de prêts	26		
	27	4 672 610	3 808 726

**Note sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement, y compris leur radiation s'il y a lieu**

Les prêts aux entreprises comportent différentes modalités de recouvrement, notamment des moratoires au niveau des intérêts, des taux d'intérêts variant de 3 % à 9 % et certains prêts dont les intérêts sont remboursés par la Ville à la date d'anniversaire.

**Note sur la dette à long terme**

Emprunt, sans intérêts, remboursable selon les modalités suivantes :

**Emprunt FLI**

- Un premier versement le 1<sup>er</sup> juin 2026 égal au solde de la dette à long terme non encore investi au 31 décembre 2025;

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

- Cinq versements annuels et consécutifs effectués le 1<sup>er</sup> juin de chaque année et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2027, chaque versement étant égal aux sommes reçues par la Ville durant la période de douze mois précédant le 31 décembre de chaque année, à titre de remboursement du capital investi, jusqu'à concurrence du remboursement total des prêts.
- Un versement le 1<sup>er</sup> juin 2032 égal à l'évaluation du portefeuille de placements du Fonds au 31 décembre 2031, jusqu'à concurrence du solde du prêt.

En vertu de ces modalités de remboursement, les montants correspondant aux pertes approuvées par le ministère sur les prêts ne seront pas remboursables.

**Emprunt FLI - PAUPME**

- Un seul versement égal à l'évaluation du portefeuille de placements, jusqu'à concurrence du montant prêté le 31 mars 2030.

Le ministère a exigé durant l'année une somme de 305 762 \$ en guise de remboursement des sommes versées à la Ville et non utilisées aux fins du PAUPME à la fin du programme, soit le 23 août 2022.

De plus, les montants octroyés par la Ville sous la forme de contribution financière non remboursable aux entreprises visées par un ordre de fermeture afin de protéger contre la COVID-19, ne feront pas l'objet d'un remboursement.

La Ville pourra conserver l'équivalent de 3 % des sommes versées par le ministère pour couvrir les frais associés à l'analyse des demandes et suivi des dossiers jusqu'au 31 mars 2030. La portion non utilisée de l'équivalent du 3 % deviendra remboursable.

**Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts**

**FLI**

La Ville s'est engagée envers 5 entreprises pour un montant totalisant 520 000 \$ au 31 décembre 2022.

**FLI PAUPME**

La Ville n'a aucun engagement au 31 décembre 2022.

**Note sur les éventualités relatives aux garanties de prêts**

S.O.

**Note sur les autres revenus et les autres charges**

Les autres revenus sont constitués des pardons de prêts au montant de 5 954 789 \$, intérêts bancaires de 110 775 \$ et du revenu de frais de gestion au montant de 298 038 \$, pour un grand total de 6 363 602 \$.

Les autres créances douteuses sont constituées des pardons de prêts au montant de 5 954 789 \$.

Les autres charges sont composées de la dépense des frais de gestion au montant de 298 038 \$.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**FONDS DE GESTION ET DE MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

		2022	2021
<b>RÉSULTATS</b>			
<b>Revenus</b>			
Revenus provenant de la gestion foncière	1	32 407	30 005
Revenus provenant de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier	2	5 611	6 896
	3	38 018	36 901
<b>Charges</b>			
Frais de gestion			
Salaires	4		
Créances douteuses	5		
Autres frais de gestion	6	38 018	36 901
	7	38 018	36 901
Activités et projets de mise en valeur du territoire			
▪	8		
▪	9		
▪	10		
▪	11		
▪	12		
▪	13		
	14		
	15	38 018	36 901
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	16		

**SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE**

<b>Actifs</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17		
Placements de portefeuille	18		
Débiteurs	19	5 166	5 417
Provision pour créances douteuses	20	(            )	(            )
	21	5 166	5 417
Autres	22		
	23	5 166	5 417
<b>Passifs</b>			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	24		
Créditeurs et charges à payer	25	2 583	2 709
Revenus reportés			
Provenant de la gestion foncière	26	2 583	2 708
Provenant de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier	27		
Autres	28		
Autres	29		
	30	5 166	5 417
<b>Solde du Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire</b>	31		

**Note sur les autres actifs**

**Note sur les créditeurs et charges à payer**

**Note sur les autres revenus reportés**

**Note sur les autres passifs**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2022**

		2022	2021
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	6 191 461	11 069 432
Excédent de fonctionnement affecté	2	13 338 553	17 382 898
Réserves financières et fonds réservés	3	31 580 296	25 757 079
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	( 61 709 570)(	85 511 039)
Financement des investissements en cours	5	(11 728 435)	8 751 233
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	789 027 191	767 070 094
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	766 699 496	744 519 697
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS</b>			
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté</b>			
Administration municipale	9	4 469 326	8 646 489
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	10	1 722 135	2 422 943
	11	6 191 461	11 069 432
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
Administration municipale			
▪ Cession d'actifs	12	421 125	349 900
▪ Remb. anticipé de la dette	13	587 535	4 701 680
▪	14		
▪	15		
▪	16		
▪	17		
▪	18		
▪	19		
▪	20		
	21	1 008 660	5 051 580
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>			
▪ Conseil des arts	22	492 676	576 369
▪ Promotion Saguenay	23	11 837 217	11 053 287
▪ Société de transport Saguenay	24		701 662
	25	12 329 893	12 331 318
	26	13 338 553	17 382 898

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2022**

	2022	2021
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>		
Réserves financières - Administration municipale		
▪ Auto-assurance	27	5 000 000
▪ Infrastructures désuètes	28	1 581 770
▪ Dépenses fluctuantes, Hydro-JQ	29	8 078 546
▪ Matières résiduelles	30	2 748 260
▪ Eau, élection, culture, sports	31	1 308 514
	32	18 717 090
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	33	
▪	34	
▪	35	
	36	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	37	270 674
Organismes contrôlés et partenariats	38	90 621
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	39	2 522 197
Organismes contrôlés et partenariats	40	1 467 758
Montant non réservé		
Administration municipale	41	2 603 156
Organismes contrôlés et partenariats	42	2 603 156
Fonds local d'investissement	43	4 750 423
Fonds local de solidarité	44	3 849 211
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	45	
Autres		
▪ Fonds de logement social	46	1 208 192
▪ Fonds Conseil des arts	47	40 806
	48	12 863 206
	49	10 690 106
		25 757 079

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2022**

	2022	2021
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	50 ( 1 254 100)(	1 254 100)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	51 ( 18 075 400)(	18 075 400)
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	52 ( ) (	3 724 500)
Mesure d'allègement pour la COVID-19	53 ( ) (	)
Autres	54 ( (410 200))(	347 200)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	55 ( 12 562 100)(	11 665 500)
	56 ( 31 481 400)(	35 066 700)
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	57 ( ) (	)
Assainissement des sites contaminés	58 ( ) (	)
Appariement fiscal pour revenus de transfert	59 ( 700 000)(	1 380 000)
Autres		
▪	60 ( ) (	)
▪	61 ( ) (	)
	62 ( 32 181 400)(	36 446 700)
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	63 ( ) (	)
Utilisation du fonds de roulement	64 ( ) (	)
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	65 ( ) (	)
Utilisation du fonds de roulement	66 ( ) (	)
Autres		
▪	67 ( ) (	)
▪	68 ( ) (	)
	69 ( ) (	)
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	70 ( 1 627 100)(	2 278 300)
Mesure relative à la COVID-19	71 ( ) (	)
Frais d'émission de la dette à long terme	72 ( ) (	)
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	73 ( 6 942 776)(	9 801 365)
Autres		
▪ Autres financements	74 ( 26 547 574)(	43 885 601)
▪	75 ( ) (	)
	76 ( 35 117 450)(	55 965 266)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	77 2 947 290	3 191 167
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	78	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	79 2 641 990	3 709 760
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	80	
Autres		
▪	81	
	82 5 589 280	6 900 927
	83 ( 61 709 570)(	85 511 039)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2022**

	2022	2021
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Financement des investissements en cours</b>		
Financement non utilisé	84 32 987 903	34 645 243
Investissements à financer	85 ( 44 716 338)(	25 894 010)
	86 (11 728 435)	8 751 233
<b>Investissement net dans les immobilisations et autres actifs</b>		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	87 1 298 050 333	1 233 032 733
Propriétés destinées à la revente	88 4 448 985	4 636 711
Prêts	89 2 641 990	4 435 586
Placements de portefeuille à titre d'investissement	90 75 000	75 000
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	91	
	92 1 305 216 308	1 242 180 030
Ajustements aux éléments d'actif	93 (2 641 990)	(3 709 760)
	94 1 302 574 318	1 238 470 270
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	95 ( 604 805 571)(	587 214 099)
Frais reportés liés à la dette à long terme	96 ( 3 445 013)(	3 361 544)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	97 59 586 006	63 210 202
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	98 35 117 451	55 965 265
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	99	
	100 ( 513 547 127)(	471 400 176)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	101 ( )	( )
	102 ( 513 547 127)(	471 400 176)
	103 789 027 191	767 070 094

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes de retraite enregistrés	1	2
Régimes supplémentaires de retraite	2	2

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**

**RÉGIMES DE RETRAITE ENREGISTRÉS**

La Ville de Saguenay offre à ses employés deux régimes de retraite enregistrés auprès de Retraite Québec : celui du groupe des cols bleus, des cols blancs et des cadres et celui des pompiers et des policiers. Ces régimes sont capitalisés et prévoient le versement de prestations calculées en fonction d'un nombre d'années de service reconnues et d'un pourcentage préétabli (2 %) de la rémunération admissible (salaire final moyen), entre autres. De plus, des prestations de raccordement sont prévues aux régimes.

Ces régimes ont chacun deux volets : le service antérieur au 1<sup>er</sup> janvier 2013 (volet antérieur) et le service postérieur au 31 décembre 2012 (volet courant) pour le régime des cols bleus, des cols blancs et des cadres et le service antérieur au 1<sup>er</sup> janvier 2014 (volet antérieur) et le service postérieur au 31 décembre 2013 (volet courant) pour le régime des pompiers et des policiers.

Dans les deux régimes, les paramètres du volet courant sont les mêmes pour les groupes d'employés qui en font partie. Quant au volet antérieur, les paramètres diffèrent dans les deux régimes et d'un groupe à l'autre à l'intérieur d'un même régime. Certains changements s'appliquent dès le 1<sup>er</sup> janvier 2013 pour le régime des cols bleus, des cols blancs et des cadres et au 1<sup>er</sup> janvier 2014 pour le régime des pompiers et des policiers.

Le 31 décembre 2019 est la date de l'évaluation actuarielle la plus récente pour ces deux régimes.

**RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE**

**Régime d'appoint**

Pour certains cadres, ce régime couvre la rente découlant de la différence entre la rente qui serait pourvue par le régime de base sans l'application des limites fiscales et la rente effectivement payable par le régime de base. Ce régime a été abrogé en date du 10 septembre 2022 pour les futurs cadres.

**Rentes payables par la Ville**

Ce programme est constitué des rentes payables directement par les fonds de la Ville à la suite du programme de départ assisté (PDA) de 2007.

	2022	2021
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 (32 578 600)	(31 973 800)
Charge de l'exercice	4 ( 16 509 300)	( 20 056 300)
Cotisations versées par l'employeur	5 19 290 000	19 451 500
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 (29 797 900)	(32 578 600)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

		2022	2021
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	684 708 500	694 113 500
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (	689 409 000)(	723 059 700)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	(4 700 500)	(28 946 200)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	(25 097 400)	(3 632 400)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	(29 797 900)	(32 578 600)
Provision pour moins-value	12 (	)	)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	(29 797 900)	(32 578 600)
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>			
Nombre de régimes en cause	14	3	4
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	169 969 100	694 113 500
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (	165 268 600)(	723 059 700)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (	(4 700 500))(	28 946 200)
<b>Charge de l'exercice</b>			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	21 203 700	20 832 900
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		
	20	21 203 700	20 832 900
Cotisations salariales des employés	21 (	10 779 400)(	10 526 500)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 (	)	)
	23	10 424 300	10 306 400
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	4 158 700	6 211 800
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres			
▪	29		
▪	30		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	31	14 583 000	16 518 200
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	32	37 585 900	35 712 800
Rendement espéré des actifs	33 (	35 659 600)(	32 174 700)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	34	1 926 300	3 538 100
Charge de l'exercice	35	16 509 300	20 056 300

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

	2022	2021
<b>Informations complémentaires</b>		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	36 (1 879 900)	71 732 100
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	37 ( 35 659 600)	( 32 174 700)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	38 (37 539 500)	39 557 400
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	39 54 845 800	(12 901 800)
Prestations versées au cours de l'exercice	40 37 594 500	37 393 600
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	41 652 071 400	716 980 600
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	42	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	43 1 351 000	1 700 200
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	44	
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	45 20 183 800	21 217 900
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	46 14	14
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	47 5,84 %	5,25 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	48 5,25 %	5,22 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	49 2,74 %	2,74 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	50 2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques		
▪	51	
▪	52	

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	1
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

**RÉGIME D'ASSURANCE COLLECTIVE**

Ce régime est accessible aux retraités à partir de 50 ans. Les garanties couvrent en partie l'assurance-vie de base, l'assurance décès ou mutilation par accident, l'assurance-vie des personnes à charge, l'assurance maladie et l'assurance soins dentaires.

	2022	2021
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	55 (29 740 900)	(29 376 400)
Charge de l'exercice	56 ( 785 400)(	1 017 600)
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57 709 200	653 100
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58 (29 817 100)	(29 740 900)
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ( 19 562 100)(	24 768 800)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61 (19 562 100)	(24 768 800)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62 (10 255 000)	(4 972 100)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63 (29 817 100)	(29 740 900)
Provision pour moins-value	64 ( )	( )
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65 (29 817 100)	(29 740 900)
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes et avantages en cause	66 1	1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ( 19 562 100)(	(24 768 800))
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ( 19 562 100)(	(24 768 800))

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

	2022	2021
<b>Charge de l'exercice</b>		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70 740 100	829 200
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72 740 100	829 200
Cotisations salariales des employés	73 ( ) ( )	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74 ( ) ( )	
	75 740 100	829 200
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76 (684 200)	(439 100)
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres		
▪	81	
▪	82	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83 55 900	390 100
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84 729 500	627 500
Rendement espéré des actifs	85 ( ) ( )	
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86 729 500	627 500
Charge de l'exercice	87 785 400	1 017 600
<b>Informations complémentaires</b>		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	88	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	89 ( ) ( )	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	90	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	91 5 967 100	2 814 100
Prestations versées au cours de l'exercice	92 709 200	653 100
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	93	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	94	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	95	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	96 14	14
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)</b>		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	97 4,70 %	2,90 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	98 %	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	99 2,75 %	2,75 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	100 %	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101 4,50 %	4,00 %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	102 3,80 %	3,80 %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	103 2040	2040
Autres hypothèses économiques		
▪	104	
▪	105	

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES**

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 106 \_\_\_\_\_ 4

**Description des régimes et autres renseignements**

**Description du régime des employés de la Société de transport du Saguenay**

Les employés de la Société de transport du Saguenay participent à des régimes à cotisations déterminées qui prévoient le versement de prestations basées sur les cotisations salariales et patronales accumulées avec des intérêts en fonction du rendement de la caisse de retraite. La charge de la Société correspond aux cotisations qu'elle a dû verser en contrepartie des services rendus par les employés au cours de l'exercice. La Société n'a aucune obligation relative aux régimes autre que de verser sa cotisation annuelle. Actuellement, la cotisation annuelle des employés correspond à un montant variant de 4,5 % à 7 % de leur salaire et la Société doit verser un montant représentant 7 % à 10,5 % du salaire des employés.

**Description du régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités (RPSMCM)**

Par le décret 26-2017 du 25 janvier 2017, paru dans la Gazette officielle du 8 février 2017, le gouvernement a édicté le régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités (RPSMCM), établi par règlement pris en vertu de la *Loi sur les régimes de retraite des maires et des conseillers des municipalités* (RRMCM). Depuis 1989, les élus municipaux ne cotisent plus et les municipalités ne contribuent plus au RRMCM, lequel avait été mis en place en 1975. Ce régime a été remplacé en 1989 par le régime de retraite des élus municipaux (RREM).

Le RPSMCM est administré par Retraite Québec. Il vise à pourvoir à la poursuite du paiement des prestations une fois la caisse de retraite du RRMCM épuisée, ce qui est survenu en date du 6 novembre 2017. En vertu du règlement établissant le RPSMCM, les 42 municipalités concernées deviennent dès lors responsables de pourvoir aux paiements des prestations du RPSMCM. L'annexe I du règlement, établissant le RPSMCM, détermine la part que chaque municipalité doit contribuer selon un pourcentage fixe. En début de chaque année, Retraite Québec facture les municipalités pour les contributions qu'elles doivent verser dans l'année.

Ce régime est un régime de retraite à prestations déterminées pour lequel il n'est pas possible d'établir des comptes de participation distincts pour chaque employeur. Il constitue donc un régime interemployeurs en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public. Par conséquent, les municipalités participantes comptabilisent ce régime comme s'il était un régime à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ce régime de retraite correspond aux contributions qu'elle doit verser pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

Le déficit actuariel du RRMCM au 31 décembre 2015, d'après les états financiers du régime établis à cette date, est de 7 840 000 \$. La part de ce déficit dont la Ville de Saguenay est responsable est de 760 430 \$.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

		2022	2021
<b>Charge de l'exercice</b>			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	107	75 506	77 730
Régime de retraite par financement salarial	108		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	109		
Régime de retraite à prestations cibles	110		
Autres régimes	111	706 665	694 700
	112	782 171	772 430

**D) AUTRES RÉGIMES**

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	113	1
--	-----	---

**Description des régimes et autres renseignements**

La Ville de Saguenay offre à certains de ses salariés des REER individuels. Les cotisations de l'employeur pour ces régimes correspondent à 10 % du salaire des employés.

		2022	2021
<b>Charge de l'exercice</b>			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	114		
Régime de retraite simplifié	115		
REER	116	66 815	58 388
Autres régimes	117		
	118	66 815	58 388

**E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

		2022	2021
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	119	13	14

**Description du régime**

Le régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les organismes municipaux participants se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des organismes municipaux. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

Ces deux régimes sont des régimes à prestations déterminées pour lesquels il n'est pas possible d'établir des comptes de participation distincts pour chaque employeur. Ils constituent donc des régimes interemployeurs en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public. Par conséquent, les organismes municipaux participants comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par un organisme municipal participant relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par lui pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		<u>2022</u>	<u>2021</u>
<b>Cotisations des élus au RREM</b>	120	44 945	50 477
<b>Charge de l'exercice</b>			
Contributions de l'employeur au RREM	121	151 467	170 109
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	122	55 699	62 964
	123	207 166	233 073

**Note**

## **Renseignements financiers consolidés non audités**

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées		
	Budget 2022	Réalizations 2022	Réalizations 2022	Réalizations 2021	
<b>TAXES</b>					
<b>SUR LA VALEUR FONCIÈRE</b>					
Taxes générales					
Taxe foncière générale	1	218 595 200	222 393 806	222 393 806	219 210 962
Taxes spéciales					
Service de la dette	2				
Activités de fonctionnement	3				
Activités d'investissement	4				
Réserve financière pour le service de l'eau	5				
Réserve financière pour le service de la voirie	6				
Taxes de secteur					
Taxes spéciales					
Service de la dette	7	1 200	1 183	1 183	1 140
Activités de fonctionnement	8				
Activités d'investissement	9				
Autres	10				
	11	218 596 400	222 394 989	222 394 989	219 212 102
<b>SUR UNE AUTRE BASE</b>					
Taxes, compensations et tarification					
Services municipaux					
Eau	12	14 477 000	15 795 284	15 795 284	15 037 827
Égout	13	11 407 600	11 526 699	11 526 699	11 440 786
Traitement des eaux usées	14				
Matières résiduelles	15	12 199 940	12 305 193	12 305 193	11 126 074
Autres					
▪	16				
▪	17				
▪	18				
Centres d'urgence 9-1-1	19	800 000	837 894	837 894	793 731
Service de la dette	20	75 900	75 619	75 619	81 094
Pouvoir général de taxation	21				
Activités de fonctionnement	22		13 491	13 491	45 176
Activités d'investissement	23				
	24	38 960 440	40 554 180	40 554 180	38 524 688
Taxes d'affaires					
Sur l'ensemble de la valeur locative	25				
Autres	26	136 100	132 270	132 270	130 575
	27	136 100	132 270	132 270	130 575
	28	39 096 540	40 686 450	40 686 450	38 655 263
	29	257 692 940	263 081 439	263 081 439	257 867 365

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
<b>COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES</b>				
<b>GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES</b>				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	30	3 130	3 130	1 952
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	31	1 673 680	1 592 075	1 619 446
Compensations pour les terres publiques	32	99 270	99 173	99 290
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	33	5 380 020	5 434 574	4 713 804
Cégeps et universités	34	4 895 910	4 996 348	4 328 967
Écoles primaires et secondaires	35	5 720 080	5 718 427	5 181 944
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	36			
	37	17 768 960	17 843 727	15 945 403
<b>GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES</b>				
Taxes sur la valeur foncière	38	8 289 300	8 219 879	8 113 990
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	39	200 120	206 160	200 760
Taxes d'affaires	40			
	41	8 489 420	8 426 039	8 314 750
<b>ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
Taxes sur la valeur foncière	42			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	43			
	44			
<b>AUTRES</b>				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	45	3 935 060	3 983 800	3 935 006
Autres	46	274 000	358 802	306 043
	47	4 209 060	4 342 602	4 241 049
	48	30 467 440	30 612 368	28 501 202

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
<b>TRANSFERTS</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	49	36 000	37 201	39 612
<b>Sécurité publique</b>				
Police	50		83 281	91 389
Sécurité incendie	51			
Sécurité civile	52		3 085 548	5 000
Autres	53			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	54	118 485	155 002	150 446
Enlèvement de la neige	55			
Autres	56			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	57		1 621 280	2 358 792
Transport adapté	58		1 840 000	1 840 063
Transport scolaire	59			
Autres	60			
Transport aérien	61			10 219
Transport par eau	62	25 665	25 094	28 006
Autres	63			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	64	215 330	213 151	200 361
Réseau de distribution de l'eau potable	65	328 290	344 244	330 997
Traitement des eaux usées	66	77 400	98 508	77 036
Réseaux d'égout	67	134 275	164 980	136 255
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	68	1 100 000	749 132	1 158 054
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	69			
Tri et conditionnement	70			
Autres	71			
Autres	72			
Cours d'eau	73			
Protection de l'environnement	74			
Autres	75			

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	76			2 000 000
Sécurité du revenu	77			
Autres	78			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	79	75 000	447 441	55 836
Rénovation urbaine	80	9 050	1 751 692	1 789 420
Promotion et développement économique	81	200 000	6 430 391	2 305 638
Autres	82		98 410	99 223
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	83	173 215	159 413	216 935
Activités culturelles				
Bibliothèques	84	583 630	723 984	591 428
Autres	85	405 695	403 874	581 568
<b>Réseau d'électricité</b>	86			
	87	3 482 035	14 971 346	14 066 278

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	88			
<b>Sécurité publique</b>				
Police	89			
Sécurité incendie	90			
Sécurité civile	91			
Autres	92			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	93	500 000	472 906	6 114 553
Enlèvement de la neige	94			
Autres	95			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	96		(2 948)	1 063 359
Transport adapté	97			
Transport scolaire	98			
Autres	99			
Transport aérien	100	5 415 003	5 415 003	
Transport par eau	101			
Autres	102			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	103	6 600 000	171 516	171 516
Réseau de distribution de l'eau potable	104	1 721 334	6 053 901	2 451 542
Traitement des eaux usées	105	6 600 000		
Réseaux d'égout	106	256 266	4 653 902	2 541 069
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	107			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	108			
Tri et conditionnement	109		1 640 706	1 640 706
Autres	110			
Autres	111			
Cours d'eau	112			
Protection de l'environnement	113		437 720	265 373
Autres	114			

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	115			
Sécurité du revenu	116			
Autres	117			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	118	24 357	24 357	
Rénovation urbaine	119	414 007	414 007	572 751
Promotion et développement économique	120			
Autres	121			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	122	11 005 069	11 005 069	387 420
Activités culturelles				
Bibliothèques	123			
Autres	124	232 059	232 059	27 097
<b>Réseau d'électricité</b>	125			
	126	15 677 600	30 521 146	13 423 164

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS DE DROIT</b>				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	127			
Péréquation	128			
Neutralité	129			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	130			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	131	3 931 960	3 870 703	4 966 722
Fonds de développement des territoires	132			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	133		2 806 290	2 880 924
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	134	1 870 700	1 870 700	1 155 922
Dotation spéciale de fonctionnement	135			
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC				
du Fonds régions et ruralité - Volet 2	136	1 685 000	1 684 880	1 658 574
Autres	137		2 297	950 967
	138	7 487 660	7 428 580	11 613 109
<b>TOTAL DES TRANSFERTS</b>	139	26 647 295	52 921 072	39 102 551

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
<b>SERVICES RENDUS</b>				
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
<b>Administration générale</b>				
Greffe et application de la loi	140			
Évaluation	141			
Autres	142			
	143			
<b>Sécurité publique</b>				
Police	144	533 625	488 258	488 330
Sécurité incendie	145			
Sécurité civile	146			
Autres	147			
	148	533 625	488 258	488 330
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	149			
Enlèvement de la neige	150			
Autres	151			
Transport collectif	152		2 487 934	
Autres	153			
	154		2 487 934	
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	155	6 100	6 370	6 161
Réseau de distribution de l'eau potable	156			
Traitement des eaux usées	157			
Réseaux d'égout	158			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	159	31 000	30 737	29 891
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	160	296 880	229 865	132 768
Tri et conditionnement	161			
Autres	162			
Autres	163			
Cours d'eau	164			
Protection de l'environnement	165			
Autres	166			
	167	333 980	266 972	168 820

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social		168		
Autres		169		
		170		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage		171		
Rénovation urbaine		172		
Promotion et développement économique		173		
Autres		174		
		175		
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives		176		
Activités culturelles				
Bibliothèques		177		
Autres		178		
		179		
<b>Réseau d'électricité</b>		180		
		181	867 605	3 243 164
			755 230	657 150

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>AUTRES SERVICES RENDUS</b>				
<b>Administration générale</b>				
Greffe et application de la loi	182	2 000	2 583	1 589
Évaluation	183	52 000	47 428	3 799
Autres	184	752 000	912 360	1 023 408
	185	806 000	962 371	1 028 796
<b>Sécurité publique</b>				
Police	186	856 300	1 889 023	1 643 358
Sécurité incendie	187	80 000	53 830	79 640
Sécurité civile	188			
Autres	189			
	190	936 300	1 942 853	1 722 998
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	191	130 000	137 606	300 205
Enlèvement de la neige	192	288 000	389 503	205 699
Autres	193	315 000	181 482	325 862
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	194		3 742 172	3 103 523
Transport adapté	195		140 799	123 729
Transport scolaire	196		259 013	384 000
Autres	197	867 480	1 359 054	2 275 822
Autres	198			
	199	1 600 480	2 067 645	6 718 840
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	200			
Réseau de distribution de l'eau potable	201	390 000	835 428	575 586
Traitement des eaux usées	202			
Réseaux d'égout	203	10 000	28 249	14 145
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	204			
Matières recyclables	205	325 000	474 905	639 426
Autres	206			
Cours d'eau	207			
Protection de l'environnement	208			
Autres	209			
	210	725 000	1 338 582	1 229 157

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>AUTRES SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	211			
Sécurité du revenu	212			
Autres	213			
	214			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	215	320 000	438 419	456 365
Rénovation urbaine	216		227 197	196 073
Promotion et développement économique	217		237 205	102 092
Autres	218			
	219	320 000	665 616	754 530
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	220	1 739 275	1 580 140	1 161 559
Activités culturelles				
Bibliothèques	221	55 300	79 772	48 568
Autres	222	180 500	131 916	137 732
	223	1 975 075	1 791 828	1 347 859
<b>Réseau d'électricité</b>	224	51 708 500	52 934 426	48 007 346
	225	58 071 355	61 703 321	60 809 526
<b>TOTAL DES SERVICES RENDUS</b>	226	58 938 960	64 946 485	61 466 676

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
<b>IMPOSITION DE DROITS</b>				
Licences et permis	227	1 090 000	1 407 949	1 311 617
Droits de mutation immobilière	228	4 800 000	8 753 053	9 036 853
Droits sur les carrières et sablières	229	750 000	750 000	750 000
Autres	230	4 000	3 538	2 094
	231	6 644 000	10 914 540	11 100 564
<b>AMENDES ET PÉNALITÉS</b>				
	232	4 425 000	5 106 832	3 966 772
<b>REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE</b>				
	233		(73 527)	40 944
<b>AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS</b>				
	234	2 365 000	6 421 100	3 343 785
<b>AUTRES REVENUS</b>				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	235		1 277 183	688 578
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	236			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	237		467 570	274 004
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	238			
Contributions des promoteurs	239	1 580 553	2 442 805	1 746 686
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	240			
Contributions des organismes municipaux	241			
Autres contributions	242		159 200	2 493 292
Redevances réglementaires	243			
Autres	244	400 000	122 358	1 144 358
	245	1 980 553	4 001 546	6 346 918
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>				
	246			

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

*Non audité*

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2022	Réalizations 2022			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2022	2021
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>							
Conseil	1	5 319 093	4 962 410	168 519	5 130 929	5 130 929	4 809 817
Greffe et application de la loi	2	3 408 973	4 010 243	134 517	4 144 760	4 144 250	5 840 517
Gestion financière et administrative	3	17 068 135	14 148 329	525 811	14 674 140	14 674 140	15 353 108
Évaluation	4	2 401 105	1 915 499	37 926	1 953 425	1 953 425	2 193 009
Gestion du personnel	5	4 468 624	4 845 453	91 122	4 936 575	4 936 575	4 104 177
Autres							
▪ Communication	6	2 392 018	2 209 374	117 292	2 326 666	2 326 666	2 274 830
▪ Autres	7	2 647 929	2 477 555		2 477 555	2 477 555	1 778 190
	8	37 705 877	34 568 863	1 075 187	35 644 050	35 643 540	36 353 648
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>							
Police	9	39 919 618	40 102 588	1 652 084	41 754 672	41 754 672	42 075 565
Sécurité incendie	10	19 438 481	19 473 139	1 611 057	21 084 196	21 083 448	20 229 873
Sécurité civile	11	25 000	3 420 468		3 420 468	3 420 468	209 877
Autres	12	1 496 683	1 401 180		1 401 180	1 401 180	1 287 946
	13	60 879 782	64 397 375	3 263 141	67 660 516	67 659 768	63 803 261
<b>TRANSPORT</b>							
Réseau routier							
Voirie municipale	14	15 375 414	13 988 204	17 658 252	31 646 456	31 593 554	30 075 566
Enlèvement de la neige	15	23 648 286	30 090 352	2 747 554	32 837 906	32 837 906	25 208 880
Éclairage des rues	16	2 946 143	1 477 904	332 837	1 810 741	1 810 741	2 737 406
Circulation et stationnement	17	2 923 582	2 810 912	955 522	3 766 434	3 766 434	3 625 804
Transport collectif							
Transport en commun	18	12 879 129	18 693 955		18 693 955	30 742 169	26 941 152
Transport aérien	19	730 969	738 605	8 489	747 094	2 030 418	4 179 979
Transport par eau	20	464 578	676 130	977 387	1 653 517	3 292 062	2 677 367
Autres	21			5 200	5 200	5 200	5 200
	22	58 968 101	68 476 062	22 685 241	91 161 303	106 078 484	95 451 354

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

*Non audité*

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2022	Réalizations 2022			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2022	2021
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	5 811 639	6 002 717	2 463 978	8 466 695	8 466 695	7 655 972
Réseau de distribution de l'eau potable	24	6 682 868	7 572 901	5 703 734	13 276 635	13 276 635	12 699 633
Traitement des eaux usées	25	4 202 296	4 580 014	4 769 325	9 349 339	9 349 339	9 098 578
Réseaux d'égout	26	4 896 401	5 323 125	5 877 996	11 201 121	11 201 121	11 048 040
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	27	3 490 230	3 607 202	4 201	3 611 403	3 611 403	3 356 625
Élimination	28	3 704 645	3 860 495	176 099	4 036 594	4 036 594	4 418 831
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	29	1 775 977	1 928 838	82 763	2 011 601	2 011 601	1 737 379
Tri et conditionnement	30	2 151 655	1 885 268	686 548	2 571 816	2 571 816	2 315 019
Matières organiques							
Collecte et transport	31	2 376 787	2 622 051	228 408	2 850 459	2 850 459	1 881 270
Traitement	32	223 915	178 223	26 883	205 106	205 106	5 446
Matériaux secs	33	3 333 120	3 124 707	77 547	3 202 254	3 202 254	3 308 865
Autres							
Plan de gestion	35						
Autres	36						
Cours d'eau							
Protection de l'environnement	38	101 420	171 623	7 222	178 845	178 845	95 995
Autres	39						
	40	38 750 953	40 857 164	20 104 704	60 961 868	60 961 868	57 621 653
<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>							
Logement social	41	1 737 500	1 615 372		1 615 372	1 615 372	3 270 418
Sécurité du revenu	42						
Autres	43			7 036	7 036	7 036	10 101
	44	1 737 500	1 615 372	7 036	1 622 408	1 622 408	3 280 519

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

*Non audité*

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2022	Réalizations 2022			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2022	2021
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>							
Aménagement, urbanisme et zonage	45	13 341 964	13 833 160	1 383 834	15 216 994	15 216 994	13 422 160
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	46		208 720		208 720	208 720	361 624
Autres biens	47		4 052 182		4 052 182	4 052 182	4 068 976
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	48	8 150 086	11 543 148		11 543 148	13 316 871	12 261 455
Tourisme	49	121 831	15 553	416 573	432 126	432 126	549 657
Autres	50					239 743	100 955
Autres	51						
	52	21 613 881	29 652 763	1 800 407	31 453 170	33 466 636	30 764 827
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>							
Activités récréatives							
Centres communautaires	53	5 520 747	7 078 539	2 285 297	9 363 836	9 363 836	8 930 292
Patinoires intérieures et extérieures	54	8 010 696	7 784 018	1 909 827	9 693 845	9 693 845	9 581 447
Piscines, plages et ports de plaisance	55	1 900 297	1 286 561	167 122	1 453 683	1 453 683	1 535 864
Parcs et terrains de jeux	56	9 647 550	10 243 708	6 013 890	16 257 598	16 212 622	14 367 301
Parcs régionaux	57						
Expositions et foires	58						
Autres	59	1 561 007	1 956 895	273 825	2 230 720	2 230 720	2 010 059
	60	26 640 297	28 349 721	10 649 961	38 999 682	38 954 706	36 424 963
Activités culturelles							
Centres communautaires	61	10 215 268	9 339 385	968 274	10 307 659	10 307 659	10 336 032
Bibliothèques	62	5 128 474	5 548 331	1 076 304	6 624 635	6 624 635	6 462 811
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	63	1 863 598	2 524 798	483 163	3 007 961	3 007 961	4 391 904
Autres ressources du patrimoine	64	57 241	59 421	61 446	120 867	120 867	121 424
Autres	65	4 510 874	4 351 039	107 449	4 458 488	4 499 492	4 355 356
	66	21 775 455	21 822 974	2 696 636	24 519 610	24 560 614	25 667 527
	67	48 415 752	50 172 695	13 346 597	63 519 292	63 515 320	62 092 490

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

*Non audité*

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2022	Réalizations 2022			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2022	2021
<b>RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ</b>	68	37 197 939	39 005 541	3 080 883	42 086 424	42 086 424	39 291 704
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>							
Dette à long terme							
Intérêts	69	14 007 870	13 797 454		13 797 454	14 490 538	13 825 053
Autres frais	70	1 427 515	1 309 512		1 309 512	1 309 512	1 180 300
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	71	2 910 600	2 655 800		2 655 800	2 655 800	4 165 600
Autres	72	260 000	146 483		146 483	214 324	333 811
	73	18 605 985	17 909 249		17 909 249	18 670 174	19 504 764
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>	74						
<b>AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS</b>	75	63 984 848	65 363 196 (	65 363 196 )			

# **Autres renseignements financiers non audités**

**Exercice terminé le 31 décembre 2022**

# Table des matières

## Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	2
Analyse de la dette à long terme consolidée	3
Endettement total net à long terme consolidé	4
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	5

## Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	7
Analyse de la rémunération non consolidée	8
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	8
Frais de financement non consolidés par activités	9
Excédent (déficit) de fonctionnement du réseau d'électricité à des fins fiscales non consolidé	10
Rémunération des élus	11

## Autres renseignements

Questionnaire	12
---------------	----

## **Autres renseignements financiers consolidés non audités**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

<i>Non audité</i>		<b>Administration municipale</b>	<b>Données consolidées</b>	
		<b>Réalisations 2022</b>	<b>Réalisations 2022</b>	<b>Réalisations 2021</b>
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	7 727 215	7 727 215	3 500 123
Usines de traitement de l'eau potable	2	15 752 806	15 752 806	3 003 811
Usines et bassins d'épuration	3	5 207 181	5 207 181	1 200 672
Conduites d'égout	4	1 364 074	1 364 074	1 712 337
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	30 636 985	30 642 685	31 868 934
Ponts, tunnels et viaducs	7	3 004 850	3 004 850	234 027
Systèmes d'éclairage des rues	8	163 961	163 961	331 844
Aires de stationnement	9	2 708 299	2 708 299	361 060
Parcs et terrains de jeux	10	12 178 481	12 178 481	11 463 811
Autres infrastructures	11	751 842	751 842	429 853
Réseau d'électricité	12	1 253 023	1 253 023	1 367 927
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	6 511 715	9 456 848	6 590 183
Édifices communautaires et récréatifs	14	25 316 842	25 316 842	21 046 544
Améliorations locatives	15			
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16		2 055 500	2 034 078
Autres	17	7 253 488	7 253 488	3 309 343
Ameublement et équipement de bureau	18	1 875 298	2 028 499	2 299 149
Machinerie, outillage et équipement divers	19	9 099 445	9 172 322	5 355 433
Terrains	20	867 445	867 445	1 354 760
Autres	21			
	22	131 672 950	136 905 361	97 463 889

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT**  
**ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

<i>Non audité</i>				
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	23	5 804 369	5 804 369	836 286
Usines de traitement de l'eau potable	24	15 752 806	15 752 806	3 003 811
Usines et bassins d'épuration	25	5 207 181	5 207 181	1 200 672
Conduites d'égout	26	1 219 283	1 219 283	1 485 960
Autres infrastructures	27	44 601 727	44 607 427	43 647 256
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	28	1 922 846	1 922 846	2 663 837
Usines de traitement de l'eau potable	29			
Usines et bassins d'épuration	30			
Conduites d'égout	31	144 791	144 791	226 377
Autres infrastructures	32	4 842 691	4 842 691	1 042 273
Autres immobilisations corporelles	33	52 177 256	57 403 967	43 357 417
	34	131 672 950	136 905 361	97 463 889

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

*Non audité*

		Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
<b>La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :</b>					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2	5 051 580	1 026 480	5 069 400	1 008 660
Réserves financières et fonds réservés	3	3 376 726	1 909 113	1 295 881	3 989 958
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	1 075 734		576 927	498 807
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	508 060 036	117 734 184	89 569 843	536 224 377
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	517 564 076	120 669 777	96 512 051	541 721 802
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	63 210 202	4 225 223	7 849 419	59 586 006
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	63 210 202	4 225 223	7 849 419	59 586 006
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	63 210 202	4 225 223	7 849 419	59 586 006
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16	9 801 365	3 401 962	6 260 551	6 942 776
Autres	17				
	18	73 011 567	7 627 185	14 109 970	66 528 782
	19	590 575 643	128 296 962	110 622 021	608 250 584
Dette en cours de refinancement	20	( )		( )	
Reclassement / Redressement	21				
<b>Dette à long terme</b>	22	590 575 643	128 296 962	110 622 021	608 250 584

**Note**

**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2022**

**Non audité**

<b>Administration municipale</b>		
Dettes à long terme	1	581 389 286
<b>Ajouter</b>		
Activités d'investissement à financer	2	40 221 829
Activités de fonctionnement à financer	3	72 162
Dettes en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5	
▪	6	
<b>Déduire</b>		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	7	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	8	3 530 857
Débiteurs	9	48 091 038
Autres montants	10	7 738 242
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	11	27 671 848
Autres		
▪	12	
▪	13	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	14	534 651 292
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats</b>		
Endettement net à long terme	15	18 393 078
Endettement net à long terme	16	553 044 370
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes</b>		
Municipalité régionale de comté	17	
Communauté métropolitaine	18	
Autres organismes	19	
Endettement total net à long terme	20	553 044 370
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	21	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	22	
	23	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	24	553 044 370
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	25	35 392 807
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 24 ci-dessus, et à la ligne 20, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	26	

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
<b>Administration générale</b>				
Grefe et application de la loi	1			
Évaluation	2			
Autres	3			
<b>Sécurité publique</b>				
Police	4			
Sécurité incendie	5			
Sécurité civile	6			
Autres	7			
<b>Transport</b>				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	12 843 100	16 124 393	100
Autres	10			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12			
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	16			
Autres	17			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	18			
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20			
Autres	21			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	22			
Activités culturelles	23			
<b>Réseau d'électricité</b>				
	24			
	25	12 843 100	16 124 393	100

## **Autres renseignements financiers non consolidés non audités**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022***Non audité*

		<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>Rémunération</b>	1	490 579	564 861
<b>Charges sociales</b>	2	98 236	113 477
<b>Biens et services</b>	3	131 084 135	94 772 044
<b>Frais de financement</b>	4		
<b>Autres</b>	5		
	6	131 672 950	95 450 382

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

*Non audité*

		Effectifs personnes/ année <sup>2</sup>	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total <sup>1</sup>
<b>Administration municipale</b>							
Cadres et contremaîtres	1	208,00	35,00	389 151,00	23 504 428	7 165 829	30 670 257
Professionnels	2	16,00	35,00	31 059,00	1 502 780	471 443	1 974 223
Cols blancs	3	368,00	35,00	666 855,00	24 321 368	8 028 552	32 349 920
Cols bleus	4	398,00	40,00	801 792,00	30 632 145	9 348 399	39 980 544
Policiers	5	207,00	39,00	396 981,00	23 358 834	6 799 518	30 158 352
Pompiers	6	115,00	42,00	254 318,40	11 380 833	3 489 529	14 870 362
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	1 312,00		2 540 156,40	114 700 388	35 303 270	150 003 658
Élus	9	16,00			1 308 511	442 917	1 751 428
	10	1 328,00			116 008 899	35 746 187	151 755 086

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	11					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	12	213 151				213 151
Réseau de distribution de l'eau potable	13	344 244		3 068 721		3 412 965
Traitement des eaux usées	14	98 508				98 508
Réseaux d'égout	15	164 980		3 068 721		3 233 701
Autres	16	21 569 785	20 810 651	3 582 311		45 962 747
	17	22 390 668	20 810 651	9 719 753		52 921 072

**FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**Non audité**

		2022	2021
<b>Administration générale</b>			
Greffes et application de la loi	1	69 738	110 468
Évaluation	2	47 648	69 783
Autres	3	651 126	847 068
	4	768 512	1 027 319
<b>Sécurité publique</b>			
Police	5	1 037 744	1 478 386
Sécurité incendie	6	707 278	919 505
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9	1 745 022	2 397 891
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	4 623 783	4 208 337
Enlèvement de la neige	11	565 367	722 486
Autres	12	524 911	499 400
Transport collectif	13	320 343	164 770
Autres	14	71 784	74 546
	15	6 106 188	5 669 539
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	853 212	717 224
Réseau de distribution de l'eau potable	17	1 003 209	999 886
Traitement des eaux usées	18	230 161	223 429
Réseaux d'égout	19	575 039	574 135
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20	36 204	55 053
Matières recyclables	21	65 669	68 851
Autres	22	128 239	23 822
Cours d'eau	23	1 838	1 925
Protection de l'environnement	24	94	321
Autres	25	1 225	1 331
	26	2 894 890	2 665 977
<b>Santé et bien-être</b>			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	31	651 157	803 649
Rénovation urbaine	32	454 985	515 144
Promotion et développement économique	33	27 567	32 091
Autres	34		
	35	1 133 709	1 350 884
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	36	2 997 399	2 859 055
Activités culturelles			
Bibliothèques	37	497 103	547 446
Autres	38	453 842	502 212
	39	3 948 344	3 908 713
<b>Réseau d'électricité</b>			
	40	1 312 584	1 524 536
	41	17 909 249	18 544 859

**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ  
À DES FINS FISCALES NON CONSOLIDÉ  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

<i>Non audité</i>	2022		2021
	Budget	Réalisations	Réalisations
<b>Revenus</b>			
Ventes d'électricité			
Domestique et agricole	1	29 410 320	30 148 925
Générale et institutionnelle	2	12 290 880	12 599 551
Industrielle	3		
Autres	4	9 588 300	9 622 309
Autres revenus	5	419 000	563 641
	6	51 708 500	52 934 426
<b>Charges</b>			
Achat d'énergie	7	32 652 000	34 364 959
Taxe sur le revenu brut	8		
Frais d'exploitation	9	6 545 939	6 574 925
Autres frais	10		
Frais de financement	11	1 256 350	1 181 427
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	12	3 208 893	3 080 883
	13	43 663 182	45 202 194
Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité	14 (	2 000 000)(	1 934 343)(
	15	41 663 182	43 267 851
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales</b>	16	10 045 318	9 666 575
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>			
Amortissement	17	3 208 893	3 080 883
Produit de cession	18		9 250
(Gain) perte sur cession	19		(3 264)
Réduction de valeur	20		
	21	3 208 893	3 080 883
<b>Financement</b>			
Financement à long terme des activités de fonctionnement	22		
Remboursement de la dette à long terme	23 (	2 801 065)(	2 801 064)(
	24	(2 801 065)	(2 801 064)
<b>Affectations</b>			
Activités d'investissement	25 (	)(	)(
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	26		
Excédent de fonctionnement affecté	27		
Réserves financières et fonds réservés	28		(436 026)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	29		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	30		
	31		(436 026)
	32	407 828	279 819
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	33	10 453 146	9 946 394

**RÉMUNÉRATION DES ÉLUS<sup>1</sup>**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
M. Kevin Armstrong	Conseiller	66 104	17 594		
M. Claude Bouchard	Conseiller	55 245	17 594	2 874	
M. Jimmy Bouchard	Conseiller	55 852	17 594	1 250	
M. Marc Bouchard	Conseiller	52 443	17 594	1 250	
M. Jacques Cleary	Conseiller	62 690	17 594		
M. Jean-Marc Crevier	Conseiller	49 613	17 594	548	
M. Carl Dufour	Conseiller	62 690	17 594		
Mme Julie Dufour	Maire	159 048	17 594		
M. Serge Gaudreault	Conseiller	49 034	17 594		
M. Martin Harvey	Conseiller	66 099	17 594		
Mme Mireille Jean	Conseiller	52 443	17 594		
M. Michel Potvin	Conseiller	66 099	17 594	1 563	
M. Éric Simard	Conseiller	6 180	2 217	187	
M. Raynald Simard	Conseiller	62 690	17 594		
M. Michel Thiffault	Conseiller	52 443	17 594		
M. Jean Tremblay	Conseiller	30 898	11 087	875	
M. Michel Tremblay	Conseiller	62 690	17 594	1 509	

**Note**

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

<b>Non audité</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	
1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1		3 303 155 \$
2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	2	3	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2022	4		1 473 949 \$
3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	5	6	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
4. Information spécifique au <i>Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises</i> déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :			
Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	7		\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	8		39 686 \$
Ligne 3 : Autres revenus	9		6 294 887 \$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	10		5 954 789 \$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	11		(2 452 882) \$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	12		\$
Ligne 9 : Autres charges	13		298 038 \$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	14		1 774 128 \$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	15		\$
Ligne 14 : Débiteurs	16		1 437 \$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	17		1 842 030 \$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	18		(426 177) \$
Ligne 19 : Crédeurs et charges à payer	19		\$
Ligne 20 : Revenus reportés	20		\$
Ligne 21 : Dette à long terme	21		3 376 019 \$
Ligne 24 : Libres	22		1 774 128 \$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	23		\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	24		\$
Montant des pardons de prêts constatés			
Solde cumulatif au début de l'exercice	25		\$
Constatés au cours de l'exercice	26		5 954 789 \$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	27		5 954 789 \$

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU. 28  29
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2022 30 479 900 \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. 31  32
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2022 33 2 303 037 \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM). 34  35
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2022 36 \_\_\_\_\_ \$
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM). 37  38
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2022 39 \_\_\_\_\_ \$
6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? 40  41
- Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? 42  43
- Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :
7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :
- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 44  45
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2022 46 \_\_\_\_\_ \$
- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 47  48
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2022 49 \_\_\_\_\_ \$
8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? 50  51
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 52 \_\_\_\_\_ \$
- b) autres formes d'aide 53 129 337 \$

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

## 9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2022

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2022

54 285 843 438 \$

Facteur comparatif de 2022

55 1,00

Valeur uniformisée

56 285 843 438 \$10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2022 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD

57 \_\_\_\_\_ \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

## a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

58 \_\_\_\_\_ \$

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'été

Systèmes de sécurité

59 \_\_\_\_\_ \$

Chaussées pavées - entretien préventif

60 \_\_\_\_\_ \$

Chaussées pavées - entretien palliatif

61 \_\_\_\_\_ \$

Chaussées en gravier - entretien préventif

62 \_\_\_\_\_ \$

Chaussées en gravier - entretien palliatif

63 \_\_\_\_\_ \$

Systèmes de drainage

64 \_\_\_\_\_ \$

Abords de routes

65 \_\_\_\_\_ \$

Total des dépenses relatives à l'entretien d'été

66 \_\_\_\_\_ \$

## b) Dépenses d'investissement

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

67 \_\_\_\_\_ \$

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'été

68 \_\_\_\_\_ \$

## c) Total des frais encourus admissibles

69 \_\_\_\_\_ \$

## d) Description des dépenses d'investissement

▪ Relatives à l'entretien d'hiver :

▪ Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 69 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2022 (ligne 57), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 66 et 68), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2022 (ligne 57) veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution

70 \_\_\_\_\_

b) Date d'adoption de la résolution

71 \_\_\_\_\_

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 72  73
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 74 VS-CM-2022-92
- b) Date d'adoption de la résolution 75 2022-02-07
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 76 6
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 77 1
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 78 10
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 79 9
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 80 \_\_\_\_\_
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 81 \_\_\_\_\_
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 82 \_\_\_\_\_
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 83 11 858
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 84 4 744
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 85 24
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 86  87

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**La question 13 s'applique aux MRC seulement**

# Taux global de taxation réel

## Exercice terminé le 31 décembre 2022

# Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant sur le taux global de taxation réel	1
Taux global de taxation réel	3

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL

À la trésorière de la Ville de Saguenay,

### Opinion

Nous avons effectué l'audit de l'état établissant le taux global de taxation réel de la Ville de Saguenay (ci-après la « Ville ») pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 (ci-après l'« état »).

À notre avis, l'état ci-joint a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (RLRQ, chapitre F-2.1) (ci-après les « exigences légales »).

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit de l'état au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Observation - Référentiel comptable

Nous attirons l'attention sur la section III du chapitre XVIII.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale* (chapitre F-2.1) qui décrit le référentiel comptable appliqué. L'état a été préparé afin de permettre à la Ville de répondre aux exigences de l'article 105 de la *Loi sur les cités et villes* (chapitre C-19). En conséquence, il est possible que l'état ne puisse se prêter à un usage autre. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'état

La direction est responsable de la préparation de l'état conformément aux exigences légales, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

### Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'état est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs de l'état prennent en se fondant sur celui-ci.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que l'état comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, le cas échéant, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

[Original signé par]

Jean Morissette, CPA auditeur, permis de comptabilité publique numéro A122600  
Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.  
Ville de Saguenay, le 9 mai 2023

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**REVENUS ADMISSIBLES NON CONSOLIDÉS**

---

Revenus de taxes	1	263 081 439
Total des crédits et dégrèvements relatifs uniquement aux taxes foncières, pris en compte dans les revenus de taxes	2	929 900
<b>Ajouter</b>		
Revenus de taxes de l'exercice 2022 provisionnés pour contestations d'évaluation foncière	3	319 580
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales	4	
<b>Déduire</b>		
Taxes d'affaires	5	132 270
Taxes foncières imposées en vertu du 1 <sup>er</sup> alinéa de l'article 208 LFM	6	
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base	7	60 219 668
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1	8	837 894
Autres taxes non reconnues aux fins du calcul du taux global de taxation réel	9	
<b>Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel</b>	10	<b>202 211 187</b>

**ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES**

---

Évaluation des immeubles imposables au 1 <sup>er</sup> janvier 2022 en tenant compte de toutes modifications et mises à jour qui ont un effet à cette date	11	14 541 603 000
Évaluation des immeubles imposables au 31 décembre 2022 en tenant compte de toutes modifications et mises à jour qui ont un effet à cette date	12	14 476 638 500
<b>Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel</b> (Somme des lignes 11 et 12, le tout divisé par 2)	13	<b>14 509 120 750</b>

---

<b>TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL DE 2022</b> (Ligne 10 ÷ ligne 13 x 100)	14	<b>1,3937 / 100 \$</b>
--	----	------------------------

---

**QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**Non audité****OUI**      **NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1  2 

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, présentez-vous le budget consolidé?

3  4 

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

5  6 

3. Bien que les normes sur les instruments financiers du secteur public soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2023 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?

7  8 

4. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?

9  10 

**Les questions 5 à 7 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.**

5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

11  12 

6. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

13  14 

7. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

15  16 

**La question 8 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.**

8. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

17  18 

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

19  20

**ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION**

- J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2023-05-09

Nom du signataire : Christine Tremblay, CPA

Fonction du signataire : Trésorière

Date de transmission au Ministère : 2023-05-09

Date et heure de la dernière modification : 2023-05-05 10:40

# Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2022

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au Conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

**SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

		Réalisations 2021	Budget 2022	Réalisations 2022		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>Revenus</b>						
Fonctionnement	1	377 919 746	371 903 035	404 401 848	40 727 950	418 283 835
Investissement	2	14 886 711	17 258 153	33 603 534	(2 948)	33 600 586
	3	392 806 457	389 161 188	438 005 382	40 725 002	451 884 421
<b>Charges</b>	4	387 201 395	387 860 618	412 018 280	44 532 305	429 704 622
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	5	5 605 062	1 300 570	25 987 102	(3 807 303)	22 179 799
Moins : revenus d'investissement	6 (	14 886 711)(	17 258 153)(	33 603 534)(	(2 948))(	33 600 586)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	7	(9 281 649)	(15 957 583)	(7 616 432)	(3 804 355)	(11 420 787)
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	64 200 204	63 984 848	65 363 196	5 947 744	71 310 940
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9	6 631 815	7 058 455	4 656 838		4 656 838
Remboursement de la dette à long terme	10 (	54 553 394)(	55 359 055)(	62 071 680)(	2 240 823)(	64 312 503)
Affectations						
Activités d'investissement	11 (	1 340 414)(	800 000)(	833 715)(	844 539)(	1 678 254)
Excédent (déficit) accumulé	12	(6 522 615)	955 220	(4 399 767)	786 567	(3 613 200)
Autres éléments de conciliation	13	4 531 473	118 115	6 102 198	239 743	6 341 941
	14	12 947 069	15 957 583	8 817 070	3 888 692	12 705 762
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	15	3 665 420		1 200 638	84 337	1 284 975

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

**SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2022**

		2021	2022	2021
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
<b>Actifs financiers</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	107 622 100	110 370 477	129 188 955
Débiteurs	2	105 056 945	127 416 487	143 410 187
Placements de portefeuille	3	75 000	75 000	75 000
Autres	4	4 435 586	2 641 990	4 435 586
	5	217 189 631	240 503 954	275 316 132
<b>Passifs</b>				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6			
Dette à long terme	7	556 177 968	578 045 182	604 805 571
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8	62 319 500	59 615 000	62 319 500
Autres	9	96 758 344	141 818 719	154 482 077
	10	715 255 812	779 478 901	818 902 648
<b>Actifs financiers nets (dette nette)</b>	11	(498 066 181)	(538 974 947)	(543 586 516)
<b>Actifs non financiers</b>				
Immobilisations corporelles	12	1 166 780 787	1 232 513 720	1 298 050 333
Autres	13	4 975 023	6 137 958	12 235 679
	14	1 171 755 810	1 238 651 678	1 310 286 012
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	15	8 646 489	4 469 326	6 191 461
Excédent de fonctionnement affecté	16	5 051 580	1 008 660	13 338 553
Réserves financières et fonds réservés	17	23 789 321	30 112 538	31 580 296
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	18 (	85 511 039)(	61 709 570)(	61 709 570)(
Financement des investissements en cours	19	7 924 688	(8 612 146)	(11 728 435)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20	713 788 590	734 407 923	789 027 191
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	21			
	22	673 689 629	699 676 731	766 699 496

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES**  
**ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2022**

		2022	2021
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
Administration municipale			
▪ Cession d'actifs	23	421 125	349 900
▪ Remb. anticipé de la dette	24	587 535	4 701 680
▪	25		
▪	26		
▪	27		
▪	28		
▪	29		
▪	30		
▪	31		
	32	1 008 660	5 051 580
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	33	12 329 893	12 331 318
	34	13 338 553	17 382 898
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>			
Administration municipale			
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	35	30 112 538	23 789 321
	36	1 467 758	1 967 758
	37	44 918 849	43 139 977

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S15 et S23

**SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2022**

		<b>2022</b>
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	534 651 292
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	553 044 370

*Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25*

**SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2022**

		<b>2022</b>	<b>2021</b>
		<b>Total consolidé</b>	<b>Total consolidé</b>
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	4 998 618	8 428 306
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	536 224 377	508 060 036
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	498 807	1 075 734
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	59 586 006	63 210 202
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9	6 942 776	9 801 365
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	608 250 584	590 575 643

*Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37*

**SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

		<b>Réalizations 2021</b>	<b>Budget 2022</b>	<b>Réalizations 2022</b>	
		<b>Administration municipale</b>	<b>Administration municipale</b>	<b>Administration municipale</b>	<b>Total consolidé</b>
<b>Fonctionnement</b>					
Taxes	12	257 867 365	257 692 940	263 081 439	263 081 439
Compensations tenant lieu de taxes	13	28 501 202	30 467 440	30 612 368	30 612 368
Quotes-parts	14				
Transferts	15	16 422 342	10 969 695	22 399 926	30 085 761
Services rendus	16	55 892 736	58 938 960	64 946 485	68 890 662
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	15 067 336	11 069 000	16 021 372	15 947 845
Autres	18	4 168 765	2 765 000	7 340 258	9 665 760
	19	377 919 746	371 903 035	404 401 848	418 283 835
<b>Investissement</b>					
Taxes	20				
Quotes-parts	21				
Transferts	22	12 359 805	15 677 600	30 521 146	30 518 198
Autres	23	2 526 906	1 580 553	3 082 388	3 082 388
	24	14 886 711	17 258 153	33 603 534	33 600 586
	25	392 806 457	389 161 188	438 005 382	451 884 421

*Extrait du rapport financier, page S12*

**SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2022	Réalizations 2022			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2022	2021
Administration générale	1	37 705 877	34 568 863	1 075 187	35 644 050	35 643 540	36 353 648
Sécurité publique							
Police	2	39 919 618	40 102 588	1 652 084	41 754 672	41 754 672	42 075 565
Sécurité incendie	3	19 438 481	19 473 139	1 611 057	21 084 196	21 083 448	20 229 873
Autres	4	1 521 683	4 821 648		4 821 648	4 821 648	1 497 823
Transport							
Réseau routier	5	44 893 425	48 367 372	21 694 165	70 061 537	70 008 635	61 647 656
Transport collectif	6	14 074 676	20 108 690	985 876	21 094 566	36 064 649	33 798 498
Autres	7			5 200	5 200	5 200	5 200
Hygiène du milieu							
Eau et égout	8	21 593 204	23 478 757	18 815 033	42 293 790	42 293 790	40 502 223
Matières résiduelles	9	17 056 329	17 206 784	1 282 449	18 489 233	18 489 233	17 023 435
Autres	10	101 420	171 623	7 222	178 845	178 845	95 995
Santé et bien-être	11	1 737 500	1 615 372	7 036	1 622 408	1 622 408	3 280 519
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	12	13 341 964	13 833 160	1 383 834	15 216 994	15 216 994	13 422 160
Promotion et développement économique	13	8 271 917	11 558 701	416 573	11 975 274	13 988 740	12 912 067
Autres	14		4 260 902		4 260 902	4 260 902	4 430 600
Loisirs et culture	15	48 415 752	50 172 695	13 346 597	63 519 292	63 515 320	62 092 490
Réseau d'électricité	16	37 197 939	39 005 541	3 080 883	42 086 424	42 086 424	39 291 704
Frais de financement	17	18 605 985	17 909 249		17 909 249	18 670 174	19 504 764
Effet net des opérations de restructuration	18						
	19	323 875 770	346 655 084	65 363 196	412 018 280	429 704 622	408 164 220
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	63 984 848	65 363 196 (	65 363 196 )			
	21	387 860 618	412 018 280		412 018 280	429 704 622	408 164 220

Extrait du rapport financier, page S28

**SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

		Réalizations 2021	Réalizations 2022		Total consolidé <sup>1</sup>
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	
<b>Revenus d'investissement</b>	1	14 886 711	33 603 534	(2 948)	33 600 586
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (	95 450 382)(	131 672 950)(	5 232 411)(	136 905 361)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (	4 194 500)(	3 731 781)(	52 017)(	3 783 798)
Financement à long terme des activités d'investissement	4	75 052 772	81 198 677		81 198 677
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	1 340 414	833 715	844 539	1 678 254
Excédent accumulé	6	9 993 500	5 265 093	500 000	5 765 093
	7	(13 258 196)	(48 107 246)	(3 939 889)	(52 047 135)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	8	1 628 515	(14 503 712)	(3 942 837)	(18 446 549)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

*Extrait du rapport financier, page S14*